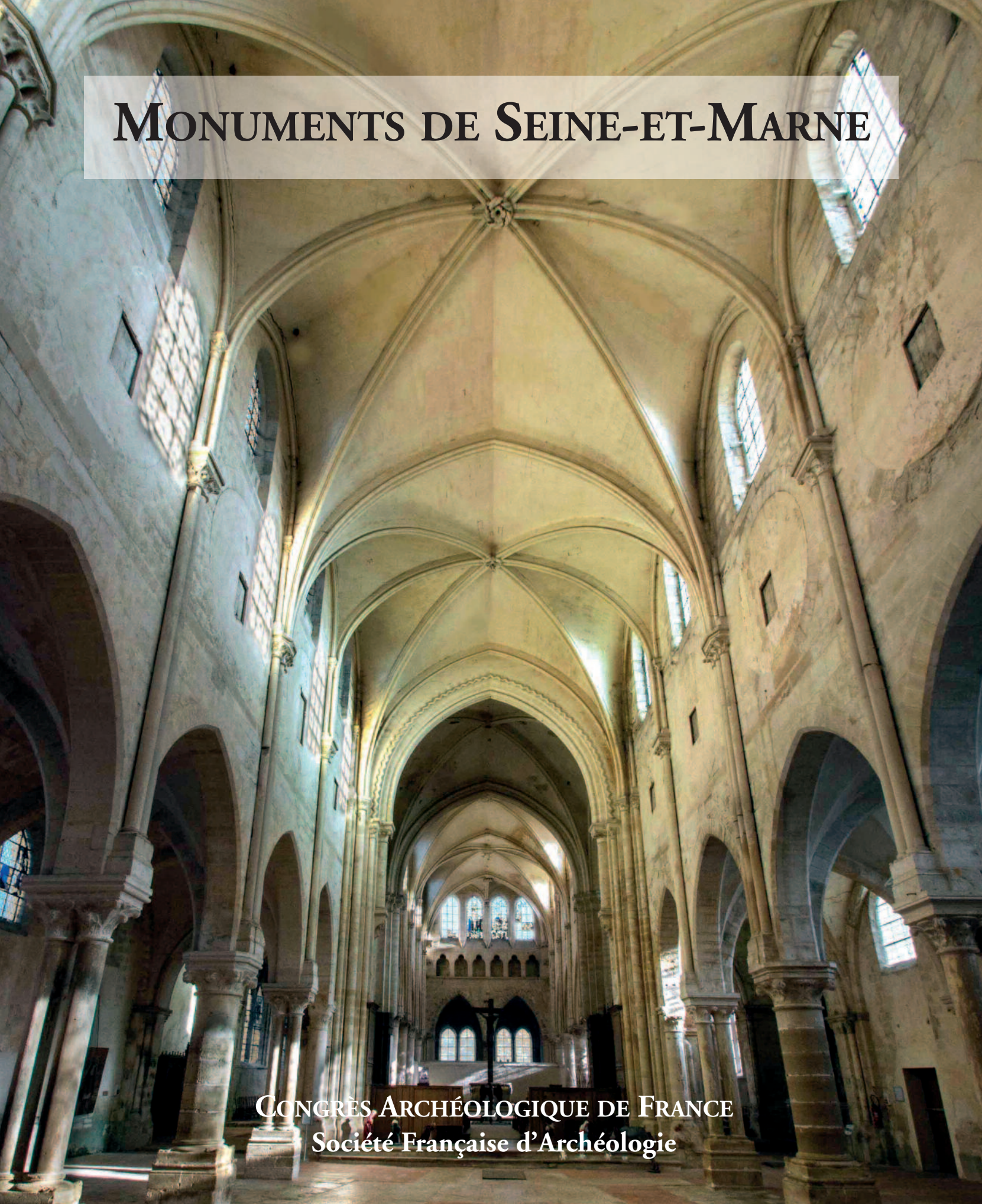

Monuments de Seine-et-Marne

Congrès Archéologique de France
Société Française d'Archéologie

Congrès Archéologique de France

174e session
2008-2014

Seine-et-Marne

Société Française d'Archéologie
Paris
2015

Comité des publications

Marie-Paule Arnauld †
Conservateur général du Patrimoine honoraire
Françoise Boudon
Ingénieur de recherches honoraire, CNRS
Isabelle Chave
Conservateur en chef du Patrimoine, Archives nationales
Alexandre Cojannot
Conservateur du patrimoine, Archives nationales
Thomas Coomans
Professeur, University of Leuven (KU Leuven)
Nicolas Faucherre
Professeur, université d'Aix-Marseille
Pierre Garrigou Grandchamp
Général de corps d'armée (Armée de terre), docteur en Histoire de l'art et archéologie
Étienne Hamon
Professeur, université de Picardie-Jules Verne
François Heber-Suffrin
Maître de conférences honoraire, université de Nanterre Paris ouest-La Défense
Dominique Hervier
Conservateur général du Patrimoine honoraire
Bertrand Jestaz
Directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études
Claudine Lautier
Chercheur honoraire, CNRS
Emmanuel Lurin
Maître de conférences, université de Paris IV-Sorbonne
Jean Mesqui
Ingénieur général des Ponts et Chaussées, docteur en Histoire de l'art et archéologie
Jacques Moulin
Architecte en chef des Monuments historiques
Philippe Plagnieux
Professeur, université de Besançon, École nationale des Chartes
Pierre Sesmat
Professeur honoraire, unversité de Nancy
Éliane Vergnolle
Professeur honoraire, université de Besançon

Directeur des publications **Marie-Paule Arnauld**
Rédacteur en chef **Éliane Vergnolle**

Suivi éditorial **Christine Flon-Granveaud**
Secrétaire de rédaction **Nathalie Leblond-Decoux et Odile Boubakeur**
Infographie et P.A.O. **David Leboulanger**

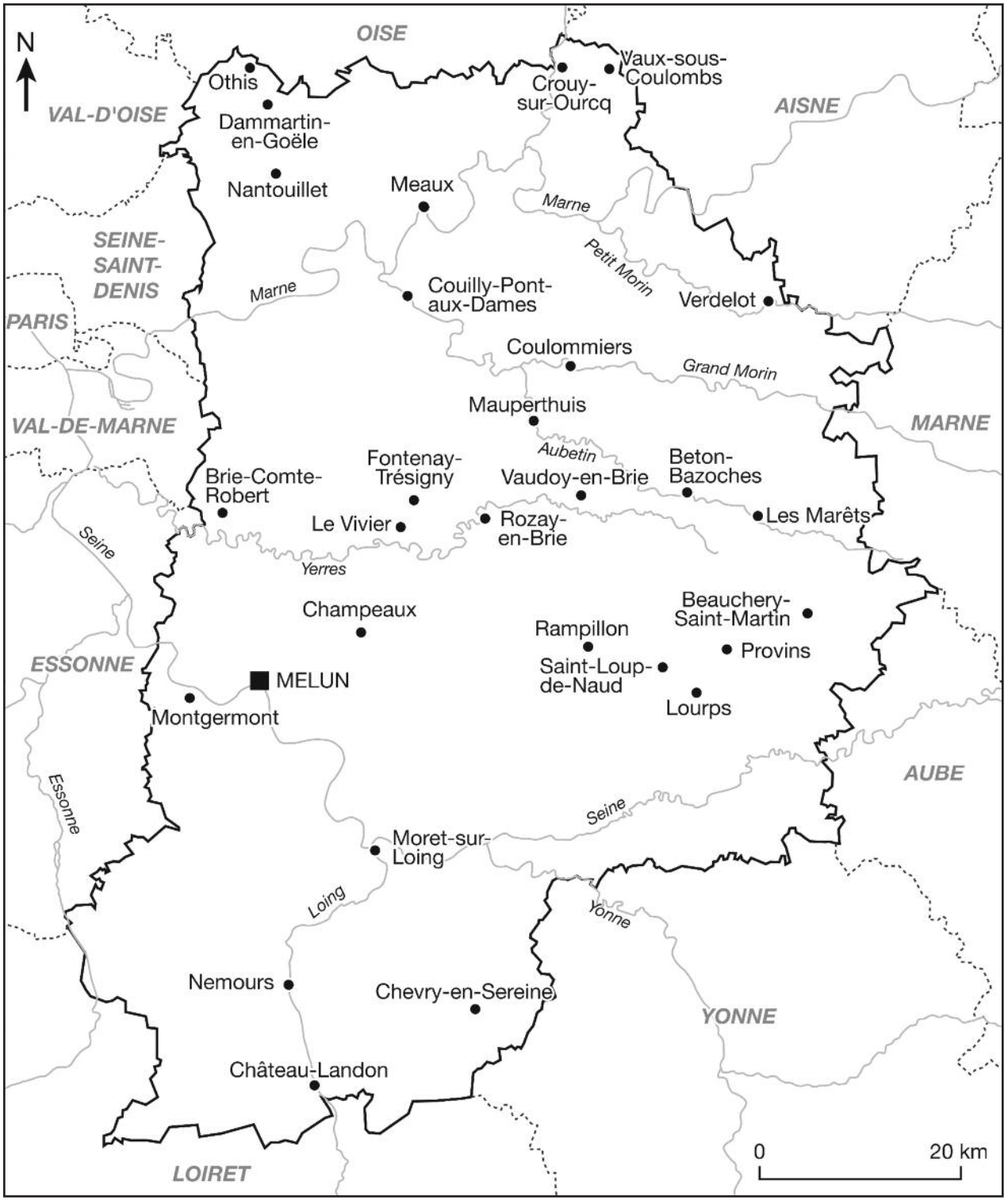

Carte des sites publiés (P. Brunello).

© Société Française d'Archéologie
Siège social : Cité de l'Architecture et du Patrimoine, 1, place du Trocadéro et du 11 Novembre, 75116 Paris.
Bureaux : 5, rue Quinault, 75015 Paris ; tél. : 01 42 73 08 07 ; mail : sfa.sfa@wanadoo.fr

Publication annuelle, tome 174, 2008-2014

ISBN : 978-2-901837-56-5

Diffusion : Éditions A. & J. Picard, 82, rue Bonaparte, 75006 Paris
Tél. librairie : 01 43 26 96 73 - Fax : 01 43 26 42 64
achats@librairie-picard.com
www.librairie-picard.com

Sommaire

Pages

La Seine-et-Marne, terre monumentale
Isabelle Rambaud 11

Beauchery-Saint-Martin, église Saint-Pierre
Jacques Moulin 15

Beton-Bazoches, église Saint-Denis
Judith Förstel 25

Brie-Comte-Robert, église Saint-Étienne
Claudine Lautier 39

Champeaux, église Saint-Martin. La nef
Élise Baillieul 51

Château-Landon, église Notre-Dame
Philippe Plagnieux et Éliane Vergnolle 59

Chevry-en-Sereine, église Saint-Julien
Thierry Zimmer 75

Couilly-Pont-aux-Dames, église Saint-Georges
Judith Förstel 91

Coulommiers, château
Isabelle Rambaud 101

Crouy-sur-Ourcq, église Saint-Cyr-et-Sainte-Juliette
Pierre Sesmat 111

Dammartin-en-Goële, collégiale Notre-Dame-de-l'Assomption
Christophe Bottineau 121

Fontenay-Trésigny, château de Fontenay
Jacques Moulin 135

Fontenay-Trésigny, château royal et Sainte-Chapelle du Vivier-en-Brie
Christian Corvisier 143

Les Marêts, église Saint-Hubert
Jacques Moulin 169

Lourps, église Saint-Menge (commune de Longueville)
Jacques Moulin 177

Mauperthuis, domaine et château
Audrey Bourgain et Christophe Morin 185

PAGES

Meaux, cathédrale Saint-Étienne, architecture
Peter KURMANN 197

Meaux, cathédrale Saint-Étienne. Notes sur les portails occidentaux
Jacques MOULIN ET Christophe WAGNER 211

Montgermont (commune de Pringy). Vestiges de l'église Notre-Dame de Corbeil
Élise BAILLIEUL 217

Moret-sur-Loing, le donjon ou « grosse tour »
Christian CORVISIER 225

Moret-sur-Loing, fortifications urbaines
Christian CORVISIER 237

Moret-sur-Loing, l'aile Renaissance de la maison Chabouillé
Jacques MOULIN 249

Nantouillet, château d'Antoine Duprat
Flaminia BARDATI 261

Nemours, église Saint-Jean-Baptiste
Étienne HAMON 275

Nemours, château
Christian CORVISIER 293

Othis, église de la Nativité de la Vierge
Catherine CHÉDEAU 313

Provins, maisons médiévales (XIIe-XIVe siècle). État des connaissances
Olivier Deforge et Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP 323

Rampillon, église Saint-Éliphe
Judith FÖRSTEL 349

Rozay-en-Brie, église Notre-Dame
Thomas CLOUET 369

Saint-Loup-de-Naud, église Saint-Loup
Éliane VERGNOLLE 377

Tournanfy-Graville, château
Monique CHATENET 393

Vaudoy-en-Brie, église Saint-Médard
Thomas CLOUET 411

PAGES

Vaux-sous-Coulombs, église Saint-Pierre (commune de Coulombs-en-Valois)
Marie-Hélène DIDIER..... 421

Verdelot, château de Launoy-Renault
Christian CORVISIER..... 429

Nemours, château

par Christian Corvisier *

Valorisée par sa situation proche des berges du Loing, la silhouette monumentale et préservée du château de Nemours (fig. 1) a su attirer l'attention des historiens et des archéologues [1]. Juxtaposant une tour-beffroi élancée à une ample tour maîtresse cantonnée dont une tourelle recèle une chapelle exceptionnelle, l'édifice n'a pas encore trouvé dans les études de castellologie la place de premier plan que justifie la qualité de son architecture du dernier tiers du XIIe siècle, remarquablement conservée. Le château de Nemours est pourtant l'un des principaux témoins – le seul, peut-être, épargné par la ruine − de l'architecture castrale résidentielle contemporaine des grandes églises du premier art gothique d'Île-de-France.

L'histoire

La chronique d'Albéric, moine de Trois-Fontaines, rédigée dans la décennie 1230, contient l'unique mention originale de la prise de possession de la seigneurie de Nemours par Gautier, seigneur de Villebéon, « plus noble par ses actes que par sa naissance », à l'occasion de son mariage, en 1150, avec Aveline de Nemours, fille et héritière de « noble homme » Orson. Il n'y a pas lieu de retenir les hypothèses échafaudées à partir de cette mention, faisant état d'une filiation d'Orson avec Foulques, vicomte de Gâtinais, ou de la fondation d'un premier château à Nemours par ce même Orson [2]. Nemours n'était alors qu'un domaine foncier relevant du roi de France, sans château ni chef-lieu, inféodé avant ou après le rachat des terres et châteaux du Gâtinais par Louis VI, en 1128.

Le grand chambellan Gautier, fondateur de Nemours

La carrière exemplaire de Gautier, Grand Chambellan de France, fondateur du château et de la ville castrale de Nemours, n'est pas inconnue ; elle mérite d'être résumée [3]. Favorisé par une exceptionnelle longévité, Gautier – qui avait plus de vingt ans en 1150 et mourut en 1205 − fut le premier grand officier de la couronne sorti du rang qui réalisa sa propre fortune.

Entré au service du roi comme officier ordinaire de son hôtel, Gautier aurait été nommé grand chambellan dès avant 1160, date du mariage de Louis VII avec sa troisième épouse Adèle de Champagne, mère de Philippe Auguste [4]. En 1161, son frère Étienne, religieux, seigneur de la Chapelle, accédait à l'évêché de Meaux. L'office de grand chambellan était alors de création récente, détaché de celui de chambrier, devenu plus honorifique [5]. Les autres grands offices de la couronne, sénéchal, bouteiller, connétable et chancelier, revenaient en principe à des dynastes de rang comtal, tels, sous Louis VI et Louis VII, le comte de Beaumont, chambrier, ou le comte de Vermandois, puis le comte de Blois, sénéchaux. Le grand chambellan avait la charge lucrative de la réception des chevaliers et des hommages rendus au roi, et celle de la garde du trésor, des chartes, titres et papiers. L'office de chancelier, vacant en 1173, aurait été réservé par Gautier dans l'intention d'en gratifier son frère Étienne, devenu archevêque de Bourges, mais celui-ci étant mort l'année suivante, le grand chambellan assura lui-même la garde des sceaux. Cette responsabilité lui fut retirée à l'avènement de Philippe Auguste, mais il la récupéra dès 1186 et la conserva jusqu'à sa mort. L'importance prise par Gautier au sein de l'administration royale sous deux longs règnes, en quarante-cinq années d'exercice, profita à sa descendance. Gautier le Jeune succéda à son père dans l'office de grand chambellan, jusque 1220, date de sa mort. Trois des sept fils firent carrière dans l'église : Étienne, évêque de Noyon en 1188, Pierre, évêque de Paris en 1208, Guillaume, évêque de Meaux en 1213.

Un document capital datant de 1198, soit de la fin de la carrière de Gautier, permet de connaître l'assise territoriale et foncière très considérable qu'il avait su constituer, en Gâtinais, en Brie et à Paris, moins homogène mais presque aussi riche et ample qu'un grand fief ancien d'Île-de-France comme le comté de Montfort ou celui de Beaumont.

Ce document donne également l'idée de son réseau de clientélisme, allant des autres grands officiers à des bourgeois de Paris, caste à laquelle appartenait son beau-frère Tiboud Le Riche, dont il hérita en 1197. Il s'agit d'un diplôme de Philippe Auguste entérinant l'acte de partage du patrimoine de Gautier entre ses trois fils survivants non religieux et son petit-fils Gauteron, fils de feu son aîné Philippe [6]. Chacune des parts comportait plusieurs seigneuries, fiefs et terres, dont celles de Villebéon et de la Chapelle, patrimoine antérieur de la famille, plusieurs mouvances sur des fiefs de vassaux, et des maisons ou hôtels à Paris. L'un, venant de Tiboud Le Riche, avait été occupé par le sénéchal Thibaut de Blois, un autre avait appartenu à Raoul II de Vermandois, fils du précédent sénéchal. Ce dernier hôtel racheté par Gautier, situé dans l'île de la Cité, lui servait de résidence parisienne. Seule la part comportant le château et le domaine principal de Gautier, soit Nemours, attribuée à Gauteron, ne comportait ni bien à Paris, ni fief secondaire.

À Nemours, les premiers actes connus du grand chambellan Gautier datent de 1170-1171 : il s'agit d'une part de la fondation de l'église Saint-Jean Baptiste, associée à un prieuré administré par des religieux venus de Sébaste en Palestine, d'autre part d'une charte de coutume pour les habitants [7].

En 1174, Gautier instituait comme desservant de sa chapelle privée de Nemours, en mémoire de son frère Etienne, l'ancien clerc de ce dernier [8]. Cette chapelle correspond sans doute à celle de sa « maison », qui n'avait peut-être pas encore alors le statut juridique de château. La première mention explicite du château ne date que de 1197, dans un acte par lequel Gautier accorde à l'hôtel-Dieu qu'il avait fondé en 1179, l'usage de l'eau et de la pêche dans les fossés « *circa castellum nemosii* » [9].

Cl. Chr. Corvisier.

Fig. 1 - Nemours, château, tour-résidence cantonnée ou donjon, courtine-galerie et tour-beffroi, élévation est regardant le Loing.

Les deux campagnes de construction du château de Gautier de Nemours

L'examen archéologique de l'architecture palliant les carences des sources, il est possible de reconstituer le programme et la chronologie des deux étapes de construction du château. En remplacement d'un hébergement plus modeste qu'il avait au chef-lieu de son domaine de Nemours, Gautier avait fait édifier, au bord du Loing, dans la décennie 1160-1170, une résidence digne de son rang de grand officier, constituée d'une grande tour barlongue ou corps de salle de deux étages sur salle basse, cantonnée de fortes tourelles cylindriques. L'une d'elles accueillait la porte et sans doute un escalier en vis. Le second étage, le plus distingué, se composait d'une grande salle haute, bordée sur trois côtés d'un hourd permanent non défensif. Au même étage, une des tourelles abritait la chapelle, caractérisée par la richesse de son architecture intérieure ; les deux autres logeaient, tant au second qu'au premier étage, d'une part une chambre privative, d'autre part des latrines. L'ensemble, achevé en 1174, comportait une superstructure crénelée, celle des quatre tourelles commandant le corps de salle central. Puis, avant 1197, Gautier fit de cet édifice le donjon − ou tour maîtresse − d'un véritable château, en l'incorporant au centre d'une enceinte de plan à peu près rectangulaire, avec tourelles d'angle de petit diamètre, porte fortifiée du côté sud, et fossés inondés par le Loing (fig. 2). La moitié de l'aire intérieure, à l'ouest du donjon, du côté de la ville et de l'entrée, formait une vaste cour rectangulaire, l'autre moitié, côté Loing, restait ouverte vers le sud et pouvait dès cette époque accueillir des jardins. Ces deux parties étaient séparées par un mur. Au sud, une courtine en retour d'angle droit partant d'une tourelle flanquante refermait la cour jusqu'au donjon. Au milieu du front nord de l'enceinte, qui régnait en continu jusqu'au Loing, une tour carrée d'une largeur équivalente au diamètre des tourelles du corps de salle, faisait un pendant asymétrique à la petite tourelle du front sud. Sa grande hauteur (28 m pour 6,60 m de côté), superposant cinq niveaux et dominant par-là l'ensemble du château, était en principe justifiée par une fonction de guette, mais surtout par une surenchère de symbolique féodale, la tour-beffroi s'ajoutant à la tour résidence. Comme au sud, une courtine refermant la cour fut lancée depuis la gorge de cette tour-beffroi jusqu'au donjon, s'y raccordant au droit de la tourelle d'angle dévolue aux latrines. Très monumentale, cette courtine avait pour fonction spécifique de mettre en communication tour et donjon par trois étages de galeries ménagées dans son épaisseur. La fonction de latrines fut reportée dans les deux premiers étages de la tour-beffroi, tandis que les deux étages supérieurs étaient desservis par la dernière galerie, formant un chemin de ronde crénelé.

La seule adjonction identifiable apportée au château du chambellan Gautier par ses descendants directs est la chapelle Notre-Dame, édifiée à une date inconnue (seconde moitié du XIIIe siècle) hors l'enceinte, dans une basse-cour située au sud.

En novembre 1274, Jean de Nemours, chanoine de Saint-Maurice de Tours, lourdement endetté, vendait au roi Philippe le Hardi, moyennant 2 000 livres, la seigneurie, « maison et château » de Nemours, qu'il avait héritée de son frère Gautier III [10].

Le château des ducs de Nemours modernisé dans le dernier tiers du XVe siècle

Désormais siège d'une châtellenie royale, le château de Nemours fit l'objet de travaux d'entretien sous le règne de Philippe le Bel. En 1285, 13 sols furent dépensés pour le luminaire de la chapelle, et 20 sols affectés à des réparations à la porte de « la tour », munie d'un pont-levis [11].

La création du duché de Nemours en 1404, en faveur de Charles III, roi de Navarre et comte d'Évreux, était une mesure diplomatique négociée, qui n'eut pas d'impact sur le château. L'importante refonte dont celui-ci fut l'objet, plus tard dans le XVe siècle, est attribuée sans preuves à Jacques d'Armagnac, vicomte de Carlat, descendant de Charles de Navarre, gratifié du duché de Nemours par Louis XI en 1464, jusqu'à son arrestation et son exécution pour haute trahison en 1477. Le style du décor des fenêtres ajoutées à la tour maîtresse, ou corps de salle, ne contredit pas l'hypothèse [12]. Les travaux ont consisté à moderniser l'édifice en améliorant, sans faste, son habitabilité. Peut-être étaient-ils en outre justifiés par le mauvais état de certaines parties plus fragiles et incommodes, à savoir le hourd. Quoi qu'il en soit, ce hourd fut alors entièrement supprimé, dévoilant la façade sur le Loing, et un troisième étage fut aménagé aux dépens de la haute élévation de la grande salle du second étage. Toutes les cheminées du corps de salle et toutes les fenêtres de ses deux grandes façades furent refaites ou créées. Ces percements furent étendus à la salle basse, côté cour. Une vis d'escalier neuve fut ménagée dans la tourelle d'entrée et sa porte percée de plain-pied sur la cour, sous la porte d'origine. Les salles d'étage, dotées d'une cheminée à chaque extrémité, avaient sans doute été divisées en deux pièces par une cloison tenant lieu de mur de refend. Au cours de la même campagne, le grand comble avait été refait et les toits coniques des tourelles, qu'une gravure de la *Topographie Française* de Claude Chastillon, donnant l'état des lieux vers 1600, montre agrémentés de lucarnes flamandes et de faîtages décoratifs, avaient été retouchés (fig. 3). En 1516, l'expert chargé de l'évaluation du duché de Nemours à l'heure de son attribution par François Ier à sa tante Philiberte de Savoie, qualifiait l'édifice restauré un demi-siècle plus tôt de « corps d'hostel en manière de donjon ». Les autres bâtiments contenus dans les enceintes du château et de la basse-cour étaient en revanche délabrés,

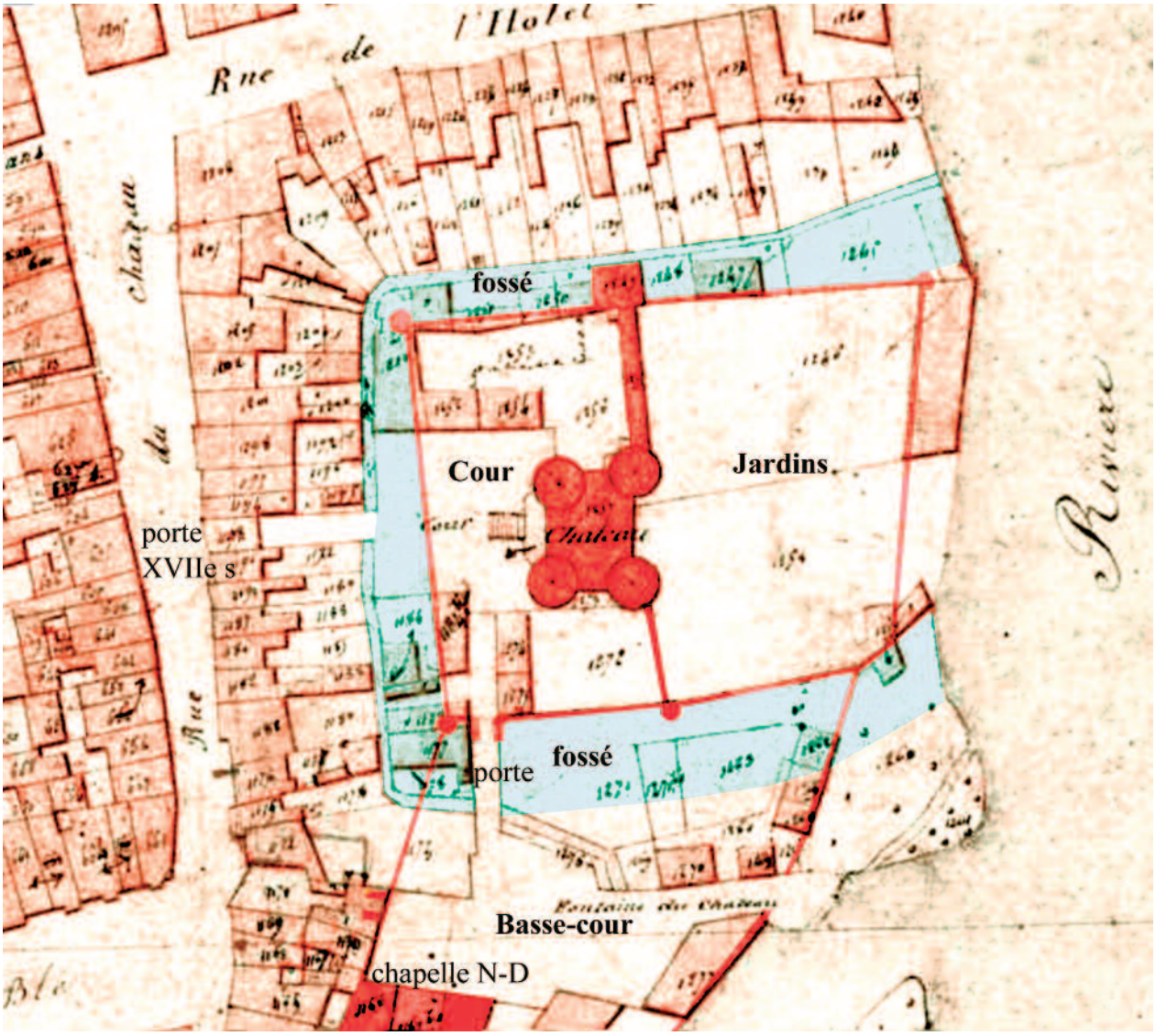

Fig. 2 - Nemours, château, plan général, atlas cadastral napoléonien, détail de la feuille de la ville (Arch. dép. Seine-et-Marne), avec annotations et retouches soulignant le tracé des enceintes et des fossés en partie disparus.

voire ruinés, y compris la chapelle Notre-Dame. On connaît mal ces bâtiments annexes presque entièrement disparus, dont certains ont laissé des vestiges, entre basse-cour et jardins notamment. On peut attribuer au XVe siècle la construction d'un mur d'axe est-ouest cloisonnant le quart nord de la cour pour isoler une aire non couverte occupée par un jeu de paume.

Les prisons et l'auditoire de justice au château, XVIIe et XVIIIe siècle

Trente ans après un premier remaniement qui supprima les lucarnes du donjon [13], l'édifice fit l'objet d'une reprise plus importante touchant ses couronnements et ses toits, exécutée en 1638 et 1639 par les charpentiers Graindorge et Hutte. Selon les termes des marchés, il s'agissait du remaniement des charpentes et des deux derniers planchers, de l'arasement des « murs de garde » (parapets crénelés du corps central), à remplacer par des « entablements » (corniche) destinés à porter l'égout du toit remanié. Plus drastiquement, l'étage de couronnement crénelé des tourelles était condamné : « déraser les quatre tours de dix neuf pieds de haut pour y mettre une corniche régnant avec celle du pavillon ». La réalisation de ce projet impliqua la dépose et la réfection des toits coniques des quatre tourelles, mais la cote de 19 pieds, soit plus de 6,20 m, pour le dérasement, paraît très surestimée [14]. En 1640, la prison de Nemours fut transférée de la salle basse de l'auditoire de justice, sur la

place de l'église, dans le château. La cour du jeu de paume fut réservée à l'usage de cette prison, un bâtiment dit « la pistole » y fut construit pour loger le geôlier et des cachots, adossés à la courtine des galeries. L'état définitif de ce bâtiment, avec un étage et deux escaliers extérieurs, résulte d'une reconstruction de 1727. Le transfert de l'auditoire de justice proprement dit, demandé par le régisseur Anne Hédelin, ne s'accomplit qu'en 1673, après l'attribution du duché de Nemours à Philippe d'Orléans, frère du roi. La salle d'audience fut installée au premier étage du donjon, dit alors « pavillon ». À cette fin, un perron monumental avec volée centrale unique et plate-forme à balustrade sur voûtes, fut adossé à la façade sur cour, distribuant deux portes-fenêtres percées de part et d'autre des deux fenêtres du XVe siècle (fig. 4). La porte primitive du XIIe siècle, située à ce niveau dans le flanc de la tourelle d'escalier, fut remise en fonction, mais la partie inférieure de la vis du XVe siècle fut en revanche supprimée, pour couper la communication entre prison et étages.

L'entrée de la cour fut déplacée du sud à l'ouest, et percée à l'emplacement d'une des maisons sur rue du parcellaire enveloppant de ce côté le fossé de l'ancienne enceinte (fig. 2), fossé sur lequel fut lancé un pont, dans l'axe du perron. La porte d'ordre ionique à fronton sculpté, la disposition axée, la construction d'un mur à gauche de la cour en symétrie de celui de l'ancien jeu de paume, tendaient à donner à l'accès une organisation régulière et classique atténuant le caractère médiéval du donjon. L'ensemble de ces ouvrages avait pour adjudicataire l'entrepreneur Jean Pagelle, marchand à Nemours, qui fournit les pierres tendres, et il fut exécuté d'après des dessins fournis par l'architecte du duc [15], probablement Antoine Lepautre.

Un arrêt du Conseil d'État du 22 Janvier 1711 ayant décrété l'abandon de la chapelle Notre-Dame, jugée trop délabrée [16], le transfert du titre et du bénéfice dans un édifice neuf, tous deux autorisés par l'archevêque de Sens, aboutit à la construction d'un local annexe greffé hors œuvre au sud du donjon et de la salle d'audience, consacré le 8 novembre 1715. Cette adjonction médiocre, mais conforme aux vues du chapelain François Hédelin, justifia la percée d'une grande arcade dans le mur entre les deux tourelles, aux dépens d'une cheminée, pour ouvrir la chapelle sur la salle. La Révolution désaffecta cette chapelle, convertie en 1795 en cabinet du président du tribunal du district. En 1798,

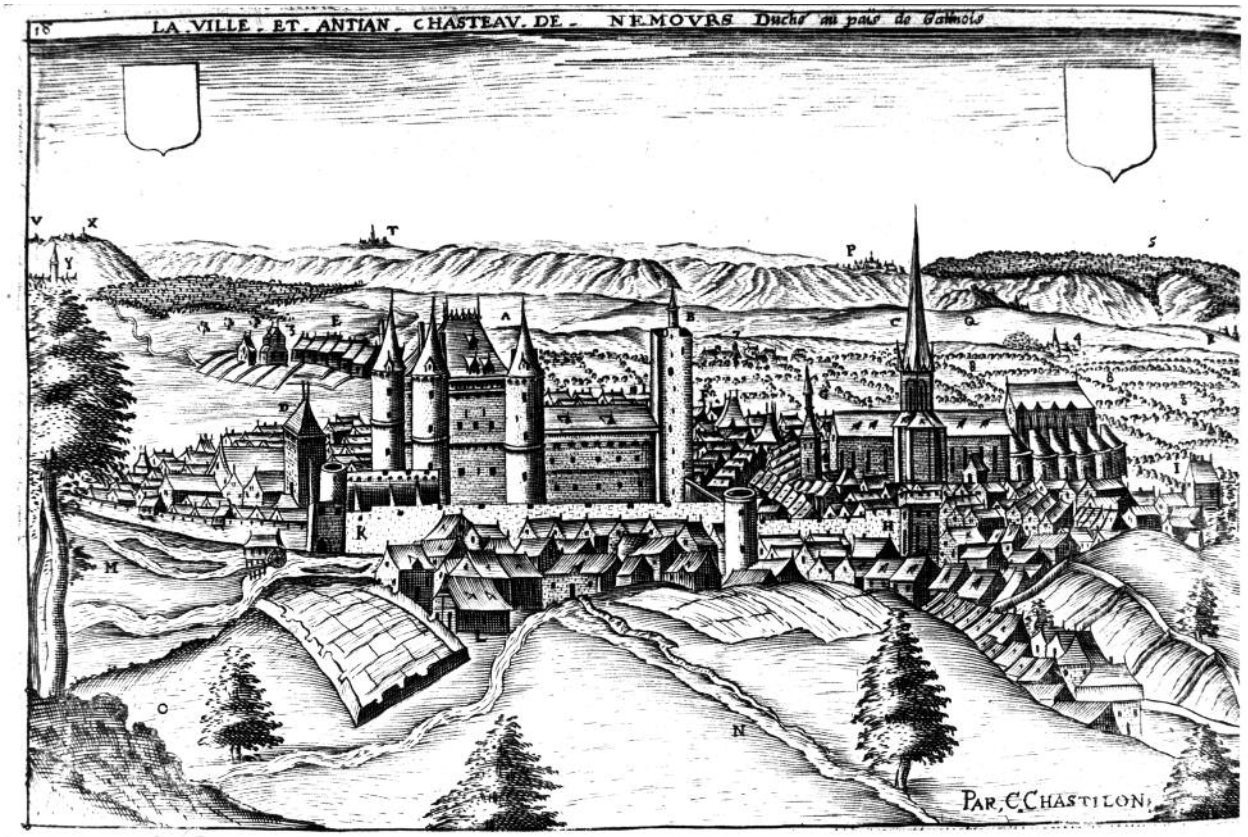

Cl. Chr. Corvisier.

Fig. 3 - Nemours, château, vue cavalière de la ville vers 1600, prise de l'est. Gravure de la *Topographie française* de Claude Chastillon.

les bâtiments furent évacués et mis à disposition de la Caisse d'amortissement de la dette publique, puis mis en vente par étapes. La ville de Nemours, propriétaire du château en 1810, fit un projet d'école qui n'aboutit pas, et rétrocéda les anciennes prisons à un particulier. À la salle de bal aménagée sous l'Empire dans l'ancienne salle d'audience, s'ajouta en 1820 une salle de spectacle, dont l'aménagement au second étage entraîna la destruction des cheminées du XVe siècle, et la suppression des cloisons des XVe et XVIIe siècles.

En 1889, le château fit l'objet d'une campagne de relevés avec projet de restauration théorique, dus à l'architecte Alban Moyneau, qui exposa ses planches au salon de Paris [17] ; ce travail était lié à un projet de classement Monument historique qui n'aboutit pas, ou qui fut abrogé peu après avoir été adopté. À cette époque, les hangars et les ateliers de l'usine à vapeur de machines agricoles Darley-Renault, implantés sur l'aire des anciens jardins, s'étaient étendus et venaient s'appuyer aux murs de la façade orientale du château.

Le succès d'une souscription publique, lancée à l'initiative du sculpteur Justin-Chrysostome Sanson pour aménager le château en musée, permit d'entreprendre une importante campagne de restauration en 1901-1905, complétée en 1912 et dirigée par le peintre Ernest Marché, futur conservateur, avec les conseils du jeune archéologue et érudit local Paul Bouex. Ces travaux permirent de sauver de la ruine la partie haute de la tour du Guet et sa voûte; ils supprimèrent les restes des aménagements intérieurs de l'époque de l'auditoire, et ceux de la salle de spectacle, en déplaçant du troisième au second étage l'unique cheminée du XVe siècle conservée.

Cl. Chr. Corvisier.

Fig. 4 - Nemours, château, tour-résidence cantonnée et tour-beffroi, façade ouest sur cour.

L'ARCHITECTURE

Bien que très largement détruite, l'enceinte du château de Nemours est encore matérialisée par quelques vestiges, segments de courtines apparents ou masqués par l'adossement de bâtiments édifiés après la vente par lots au lendemain de la Révolution (fig. 5). La chapelle de la basse-cour existe encore pour l'essentiel, altérée par les remaniements qu'elle a subis dans le but d'y aménager deux travées de maisons. Les qualités architecturales de ces vestiges médiévaux sont toutefois assez mineures, tout comme celles des ouvrages neufs réalisés au XVIIe siècle pour l'auditoire de justice, en particulier le portail et le perron.

C'est donc l'ensemble monumental résidentiel édifié en deux campagnes dans le dernier tiers du XIIe siècle pour le chambellan Gautier, donjon cantonné et tour du guet, qui doit concentrer l'effort d'analyse descriptive. En dépit de remaniements somme toute limités, cet ensemble présente une exceptionnelle valeur d'exemplarité. Au-delà des grandes lignes du programme architectural, déjà définies dans la partie historique, les aménagements d'origine du donjon, en majeure partie en place ou au moins lisibles, témoignent d'un parti ambitieux, peu commun et relativement complexe.

Le « donjon » de Nemours dans l'architecture castrale de son temps. Formes et dispositions générales

Le plan même de la tour résidence barlongue de Nemours, cantonnée de fortes tourelles cylindriques, est rare à l'époque de sa construction, soit autour de 1170 : il marque une évolution décisive du parti, usuel depuis l'an mil, de la tour maîtresse de plan quadrangulaire superposant un ou plusieurs étages de salles, à vocation de représentation ou de résidence. Avatars tardifs de ce modèle traditionnel, les tours royales de Moret et de Grez, toutes deux bâties comme celle de Nemours au bord du Loing, mais avant 1150, sont simplement raidies aux angles de contreforts portant échauguettes. Par la surface de son volume interne (salles de 15 x 6,70 m), l'édifice cantonné de Nemours s'apparente à ces deux tours géographiquement proches, édifiées pour le roi qui fit de Gautier son grand chambellan. La tour de Grez se distingue par sa chapelle annexée à la salle, logée dans un avant-corps ou tourelle saillante formant abside. Cette disposition particulière existait déjà dans plusieurs grandes tours barlongues « romanes », en particulier celle de Pithiviers, en Gâtinais, réputée bâtie dès avant l'an mil pour Héloïse de Champagne, et celle de Beaumont-sur-Oise [18], édifiée dans le premier quart du XIIe siècle pour Mathieu Ier, comte de Beaumont, chambrier de France. La variante adoptée à Grez ne se distingue guère de celles de Pithiviers et de Beaumont que par le voûtement sur croisée d'ogives de la chapelle. Également voûtée d'ogives, mais plus ornée et plus élancée dans ses proportions, la chapelle du donjon de Nemours est intégrée dans l'une des quatre tourelles d'angle, formule élaborée et novatrice, promise à un avenir fécond. Par ailleurs, les tours de Grez et de Moret n'ont qu'un étage, grande salle unique tendant plus au carré que celle de Nemours, mais susceptible d'être cloisonnée. Le « donjon » de Nemours avait une capacité locative supérieure : il superposait deux salles, et son programme résidentiel comportait des locaux annexes dans trois des tourelles, ce que permettait le diamètre de celles-ci, dépassant 7m hors œuvre. De plus, les locaux d'appoint s'étendaient dans le hourd permanent qui enveloppait trois côtés de la salle du second étage.

Dans le paysage monumental de l'Île-de-France, vers 1170, figuraient deux tours maîtresses cantonnées expérimentales, de plan ramassé et centré, avec tourelles de faible diamètre, l'une antérieure au donjon de Nemours, bâtie pour Amaury III, comte de Montfort, à Houdan, vers 1130 (de plan plus ou moins circulaire), l'autre contemporaine, édifiée à Provins pour Henri, comte de Champagne (plan octogonal ou carré à angles abattus). Il est intéressant de noter que l'une des tourelles cantonnant la tour de Houdan abritait un oratoire voûté ouvrant sur la salle d'étage unique. Deux autres tours résidence de la même période sont aussi intéressantes à comparer à celle de Nemours : l'une bâtie pour l'évêque d'Orléans Manassès de Garlande vers 1160-1170 à Meung-sur-Loire, ne comporte que deux tourelles d'angle, étant adossée à la tour-porche de l'église, l'autre, à Ambleny dans le Soissonnais, bâtie pour Dreux de Pierrefonds en 1140-1143 adopte un plan carré [19]. L'une et l'autre comportent deux salles d'étages logeables superposées sur une salle basse, un peu moins grandes et de proportions moins allongées que celles de Nemours. Leurs tourelles ont un diamètre extérieur variant de 6 m (à Meung) à 7,80 m (à Ambleny).

Les tourelles cantonnantes du donjon de Nemours se distinguent nettement de celles de Meung ou d'Ambleny par une caractéristique qu'il est permis de considérer comme plus moderne dans la mesure où elle préfigure la forme usuelle des tours de flanquement de l'architecture militaire philippienne : la forte saillie de leur volume semi-cylindrique aux angles du corps de salle, dégagé de trois-quarts de cercle hors œuvre. Cette disposition autorisait l'aménagement de chambres entièrement circulaires ou de plan en fer-à-cheval, nullement décloisonnées mais, au contraire, refermées et communiquant au mieux à la salle par une porte piétonne. Cette configuration se retrouve à la tour de Vernonnet, ou fort des Tourelles, tour carrée cantonnée édifiée en tête du pont de Vernon sur ordre de Philippe Auguste entre 1195 et 1202 [20]. Beaucoup plus petite et moins haute que celle de Nemours, mais dotées de tourelles cantonnantes de près de 7 m de diamètre, la tour de Vernonnet marque une évolution par son caractère défensif actif, la saillie des tourelles étant optimisée pour le flanquement par une série d'archères réparties sur deux niveaux. L'absence d'archères à

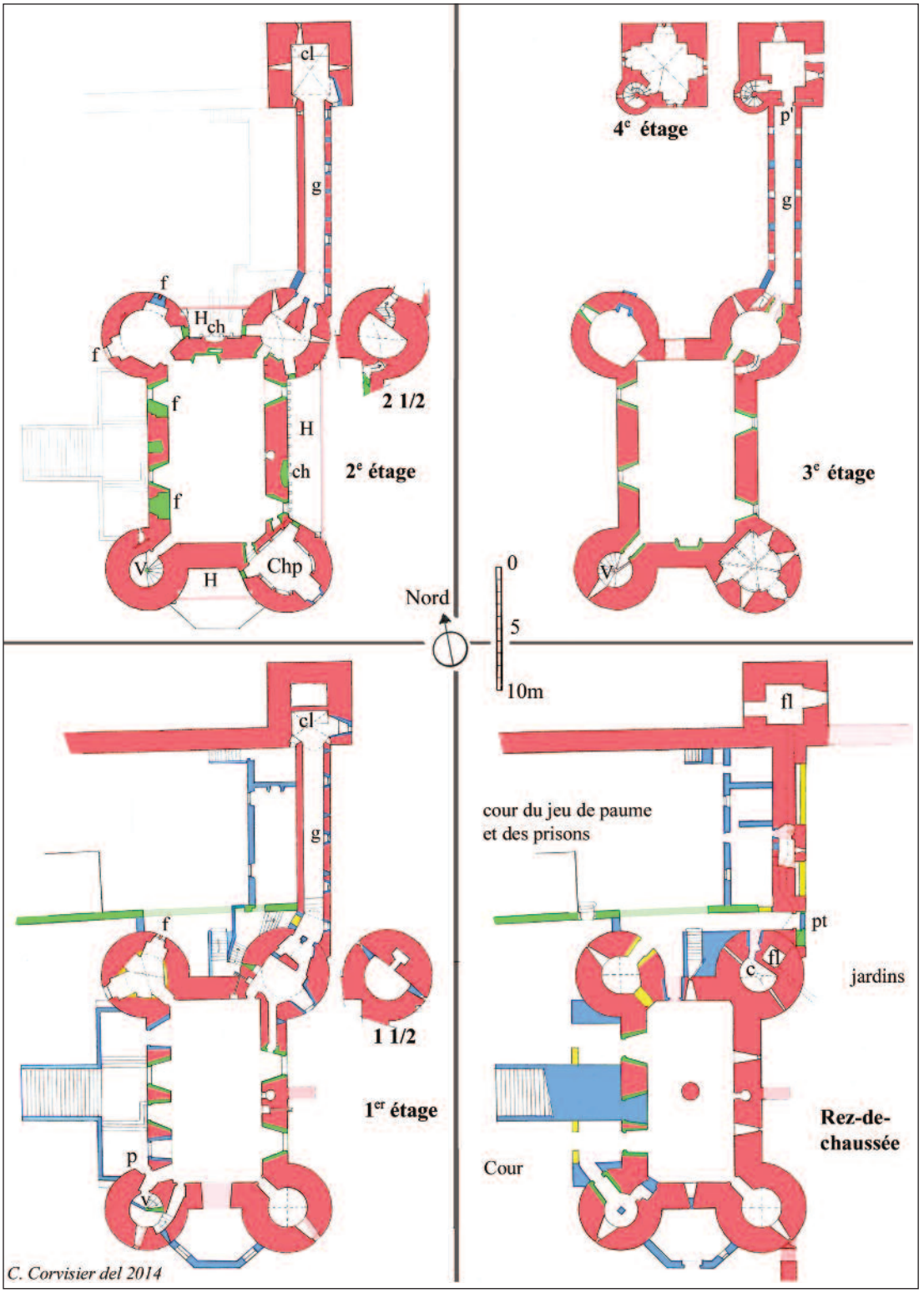

Fig. 5 - Nemours, château, plan archéologique des différents niveaux de l'ensemble tour-résidence cantonnée, courtine-galerie et tour-beffroi (dessin interprétatif complété par Chr. Corvisier, à partir du relevé MH J. Moulin). En rouge : dernier tiers du XIIe siècle ; en vert : XVe siècle ; en bleu : XVIIe et XVIIIe siècle ; en jaune : XIXe siècle. Lettres repères (dans l'ordre ascendant des niveaux) : c : cachot ; fl : fosse de latrines ; pt : poterne entre cour et jardins ; p : porte du « donjon » ; V : vis principale ; g : galerie ; cl : cabinet de latrines ; Chp : chapelle ; H : emplacement du hourd ; f : fenêtres d'origine ; ch : restes ou traces de cheminées d'origine ; p' : porte des chambres hautes de la tour-beffroi.

Nemours s'explique par le fait que sa construction remonte à une époque antérieure à la banalisation de cet organe de défense active, poncif de l'architecture militaire royale philippienne, mais aussi parce que le programme architectural y est fondamentalement résidentiel. L'édifice, aujourd'hui altéré dans ses lignes verticales par les transformations des toits en 1639 (fig. 1 et 4), avait bien à l'origine l'apparence d'une tour monumentale, et non d'un corps de logis, ne serait-ce que par ses proportions : le corps central avait une hauteur de 20 m, du sol au faîte des merlons du crénelage, pour une largeur de 11,30 m et une longueur de 18,50 m, le tout rehaussé par le commandement des tourelles d'angle [21].

La question de la distribution verticale du donjon de Nemours par un escalier en vis logé dans une des tourelles n'a rien d'évident a priori : celui en place dans la tourelle sud-ouest, avec noyau en bois, amputé de sa volée inférieure au XVIIe siècle, ne date que du XVe siècle, et la cage, enduite, ne conserve aucune trace d'un état antérieur [22]. Cependant, plusieurs indices créditent l'hypothèse d'une vis d'origine, que l'on aurait détruite et remplacée au XVe siècle, vraisemblablement parce que ses marches paraissaient trop raides et mal réglées, son aspect trop archaïque (sans doute une voûte hélicoïdale sur couchis portant les marches), et parce que l'on ne pouvait y percer une issue commode et de même niveau pour rejoindre le troisième étage alors créé. Une vis d'origine justifiait le volume de cette tourelle légèrement moindre que celui des trois autres, son diamètre intérieur limité [23] et constant de fond en comble, à la différence de l'espace intérieur des autres tourelles, élargi à la faveur de retraites d'un étage sur l'autre. D'autre part, la tourelle n'était percée primitivement que de cinq jours en fente étroite regardant vers le sud, échelonnés sur l'élévation mais sans concordance avec les étages. Enfin, élément décisif, la porte d'origine du donjon est ménagée dans le flanc nord-ouest de cette tourelle, de plain-pied avec le premier étage. Présente dans certaines grandes églises romanes, la vis logée dans une tourelle hors œuvre est en revanche une formule rare, sinon inédite, dans l'architecture castrale du XIIe siècle, qui ne met pas en valeur l'escalier, souvent invisible au-dehors. Au nombre des tours cantonnées qui viennent d'être mentionnées, seule celle de Houdan possède un escalier en vis dans une tourelle, mais uniquement pour relier la salle d'étage au couronnement défensif. Une autre, non encore mentionnée, présente des affinités avec celle de Nemours dont elle est au plus tôt à peu près contemporaine : il s'agit de la tour maîtresse du château du Mez-le-Maréchal, aux confins du Gâtinais, bâtie pour Robert III Clément, qui, sur recommandation du grand chambellan Gautier de Nemours, avait été choisi en 1168 par la reine Adèle de Champagne, comme gouverneur du jeune Philippe Auguste [24]. Les liens personnels et professionnels que Gautier entretenait avec Robert Clément permettent d'imaginer une influence possible de l'un à l'autre dans le choix architectural de la tour résidence cantonnée, commun aux châteaux de Nemours et du Mez [25]. La seconde, de plan carré, avec tourelles de plus petit diamètre, peu saillantes hors œuvre, paraît moins novatrice et moins ambitieuse que la première, mais il importe de souligner qu'elle abrite dans une de ses tourelles un escalier en vis voûté distribuant l'édifice de fond en comble [26].

Les aménagements des différents niveaux

La porte d'origine, de gabarit piéton, très simple, percée à 3,50 m au-dessus de la cour dans le flanc droit de la tourelle de la vis, au ras de la façade ouest (fig. 6), n'était accessible que par un degré extérieur probablement en pierre, séparé du seuil par une coupure que franchissait un petit pont-levis [27]. Ceci explique l'implantation biaise de l'encadrement couvert d'un linteau, dont le retour en pan coupé forme un angle obtus avec la façade et en relief sur le mur courbe : ainsi la planchette ou tablier pouvait se lever et se plaquer sur ce cadre sans frottement sur la façade. Le levage était assuré par une corde hissée depuis l'escalier par un jour rectangulaire (le seul de ce côté de la tourelle, toujours visible de l'extérieur) situé à 2 m au-dessus de la

Cl. Chr. Corvisier.

Fig. 6 - Nemours, château, tour-résidence cantonnée ou donjon, détail extérieur de la porte d'origine.

Cl. Chr. Corvisier.

Fig. 7 - Nemours, château, tour-résidence cantonnée ou donjon, détail de l'entrée d'origine, côté salle.

porte, ce qui nécessitait une poulie, voire un petit treuil disposé dans l'embrasure. Ce type de pont-levis piéton existe dans plusieurs tours maîtresses du XIIe siècle, parfois surmonté d'un réduit de levage mural [28]. La porte débouche sur un couloir transversal ménagé dans l'épaisseur du flanc droit de la tourelle, desservant directement, à gauche, la salle du premier étage et, à droite, la cage de l'escalier en vis. Si la vis d'origine distribuait le second étage et le couronnement, il ne semble pas qu'elle descendait au niveau de la salle basse. En effet, immédiatement à main droite de l'issue du couloir d'entrée dans la salle d'étage, une porte contiguë percée dans le mur sud (fig. 7) dessert un autre couloir mural, dans le flanc gauche de la tourelle, prolongé d'un segment d'escalier courbe de quelques marches réservé dans le mur circulaire et descendant sous l'escalier en vis actuel, deux mètres au-dessus du sol du rez-de-chaussée. Cette disposition compliquée, incontestablement d'origine, est incompatible avec une vis partant de fond. On doit en conclure que la partie basse, comme celle des quatre autres tourelles, était une chambre voûtée, et que les reins de sa voûte portaient le départ de la vis, au premier étage. Selon une disposition fréquente dans les tours « romanes », l'accès au niveau inférieur passait donc en partie par une échelle en bois qui relayait un segment d'escalier mural.

La Salle basse. Les dispositions d'origine de la salle basse, liées à sa vocation de stockage, sont assez bien conservées, notamment le gros pilier circulaire central qui déleste la portée de la poutraison, et la gaîne du puits logé dans le mur est, accessible à ce niveau et aussi aux deux étages ; ces organes sont caractéristiques des aménagements de diverses tours maîtresses des XIIe et XIIIe siècles [29]. L'éclairement n'était assuré que par des jours ébrasés régulièrement répartis à raison d'un par petit côté et de deux par grand côté, haut percés dans les murs, avec appui en talus vers l'intérieur, voûte segmentaire rampante et fente extérieure large à encadrement chanfreiné. Ceux du mur côté cour ont été remplacés par une porte et une fenêtre repercées au XVe siècle, lorsque la salle basse fut rendue accessible de plain-pied depuis la cour. Trois des tourelles cantonnantes, dont celle de la vis, communiquaient directement avec la salle basse, leur chambre circulaire voûtée d'arêtes et éclairée par un jour axial lui procurant des locaux annexes. La tourelle nord-est, qui abritait les latrines d'origine aux deux étages, n'a aucune communication avec la salle basse : elle contenait à ce niveau d'une part la fosse carrée des latrines, en partie ménagée aux dépens de la masse murale, et traversée par un aqueduc de vidange souterrain qui rejoignait le Loing [30], d'autre part un cachot de plan semi-circulaire qui n'était accessible que depuis le premier étage par un « trou d'homme » zénithal percé dans sa voûte. Ce cachot en basse-fosse du type de ceux traditionnellement nommés « oubliettes » n'a pas de jour, mais seulement deux étroits évents en trous de boulin, et disposait d'un cabinet de latrines mural contigu à la fosse, défoncé au XVIIe siècle pour en faire un couloir de sortie vers la cour de la prison.

Le premier étage. Aucune des fenêtres d'origine de la salle du premier étage n'a été conservée, du fait des repercements opérés aux XVe et XVIIe siècles, dans les deux façades, les petits côtés étant aveugles. Par comparaison avec le second étage, on peut supposer la présence de deux fenêtres dans la façade sur cour. Le modèle de ces fenêtres des années 1170 est fourni par les deux qui subsistent, remaniées, dans la chambre privative de la tour nord-ouest, composées d'un jour carré géminé, divisé non par une colonnette mais par un meneau très simple, avec arc de décharge [31] au-dessus du linteau dans le parement extérieur (fig. 8), et, vers l'intérieur, une large embrasure en forme de niche non ébrasée, voûtée en berceau, inscrivant le jour dans une arcade en plein cintre plus étroite. La présence de deux fenêtres à meneau confère à la chambre de cette tour, couverte comme les autres d'une voûte d'arêtes, un statut particulier, mais difficile à apprécier. Les importants remaniements qu'elle a subis aux XVe-XVIIIe siècles ne permettent plus d'y reconnaître d'autres aménagements ; les décapages opérés dans cette pièce en 1912, avant sa « restauration », avaient donné lieu à une hypothèse d'arcatures aveugles, qui semble fondée sur des indices trop ténus [32].

L'une des deux belles fenêtres du XVe siècle de la salle, dans la façade est, face au Loing, a certainement remplacé une baie du XIIe siècle, car de son embrasure part un étroit couloir mural, muni d'un jour, qui appartient à la construction primitive et aboutit à l'intérieur de la tourelle nord-est (fig. 5). Celle-ci dispose aussi d'une porte d'origine, apparemment en double emploi, dans le mur nord de la salle. Les aménagements internes de cette tourelle, partagée aux deux étages entre une chambre semi-circulaire et un cabinet de latrines, sont complexes et perturbés par plusieurs remaniements, le plus ancien lié à la mise en communication avec la galerie vers la tour-beffroi, vers 1190. Dans l'état créé vers 1170, les dispositions de cet étage de la tourelle reproduisaient à peu près celles du niveau inférieur – le cachot – avec, du côté salle, une chambre desservie par la porte d'accès direct. Derrière le mur droit limitant le volume de cette chambre, se trouvaient un vide pris en partie dans l'épaisseur du mur courbe, partagé entre le cabinet, accessible depuis la chambre, et le conduit vertical de celui du second étage, l'ensemble étant à l'aplomb de la fosse [33]. La création de la courtine-galerie avait entraîné le défoncement du conduit de latrines, au profit d'un passage vers la galerie. Le cabinet du premier étage avait pu être préservé, mais la fonction d'hygiène avait été transférée pour l'essentiel dans les deux premiers étages de la tour-beffroi, en bout de galerie. Le programme de la seconde campagne de Gautier de Nemours impliqua la traversée de la chambre de la tourelle : un cloisonnement avait dû être créé pour isoler un couloir réservé à la desserte de la galerie, d'où la coexistence de la porte d'origine et du couloir mural partant de la fenêtre est de la salle, sans doute percé seulement à ce moment. Ce second état médiéval a lui-même été transformé au XVIIe siècle, en créant un sas à double porte vers la galerie, à la place du cabinet et du passage [34]. La chambre de la tourelle sud-est reproduit les dispositions de la chambre située au-dessous, au niveau de la salle basse. Les seuls autres aménagements d'origine de ce premier étage sont le puits mural et trois lavabos avec goulotte d'évacuation vers l'extérieur : deux sont nichés dans la salle même, l'un à côté du puits, l'autre près de la porte de la tourelle des latrines ; le troisième, qui s'évacuait dans la goulotte du précédent, est percé dans l'embrasure de cette porte, à gauche en entrant. Il n'existe aucun indice de la présence de cheminées d'origine à cet étage, et on ignore absolument si le pilier central de la salle basse y avait son équivalent [35].

Cl. Chr. Corvisier.

Fig. 8 - Nemours, château, tour-résidence cantonnée ou donjon, élévation nord.

Le second étage. Cette salle, un peu plus large grâce à un retrait latéral de murs, avait un statut d'espace noble, dévolu aux salles de représentation et d'habitation seigneuriale dans le programme du XIIe siècle. La hauteur de cette grande salle, longue de 15 m jusqu'à l'arase des gros murs portant chemin de ronde crénelé, était équivalente à sa largeur, à savoir 8 m. Il est regrettable de ne retrouver aucune trace archéologique du couvrement d'origine, supprimé au XVe siècle lors de la création du troisième étage, 5 m au dessus du sol du second. Le couvrement des portes ne dépassant pas 2 m de hauteur, et le voûtement en berceau de l'embrasure des fenêtres d'origine étant situé à 3 m de hauteur, le surcroît d'élévation murale de la salle, aveugle et nu, permettait l'aménagement d'une voûte en charpente qui aurait avantageusement terminé l'élévation. Il est tentant de comparer cette salle à celle du château d'Armentières, édifice de plan cantonné du milieu du XIIIe siècle, d'autant que leurs dimensions en plan sont identiques, et qu'elles ont toutes deux subi au XVe siècle un réaménagement permettant d'ajouter un étage supplémentaire. À Armentières [36], la charpente à chevrons formant ferme accueillait, sous l'entrait retroussé, un système d'aisseliers partant des murs environ 2 m sous l'arase et formant une voûte en berceau brisé, qui était sans doute lambrissée et qui culminait à 11 m au-dessus du plancher. Une disposition analogue serait facilement imaginable à Nemours (fig. 9) s'il s'agissait d'un édifice du XIIIe siècle, mais on ne peut produire des exemples avérés d'un tel dispositif dans une salle castrale contemporaine de la construction de Nemours. Au crédit de l'hypothèse, on ne peut guère citer que la voûte lambrissée du double

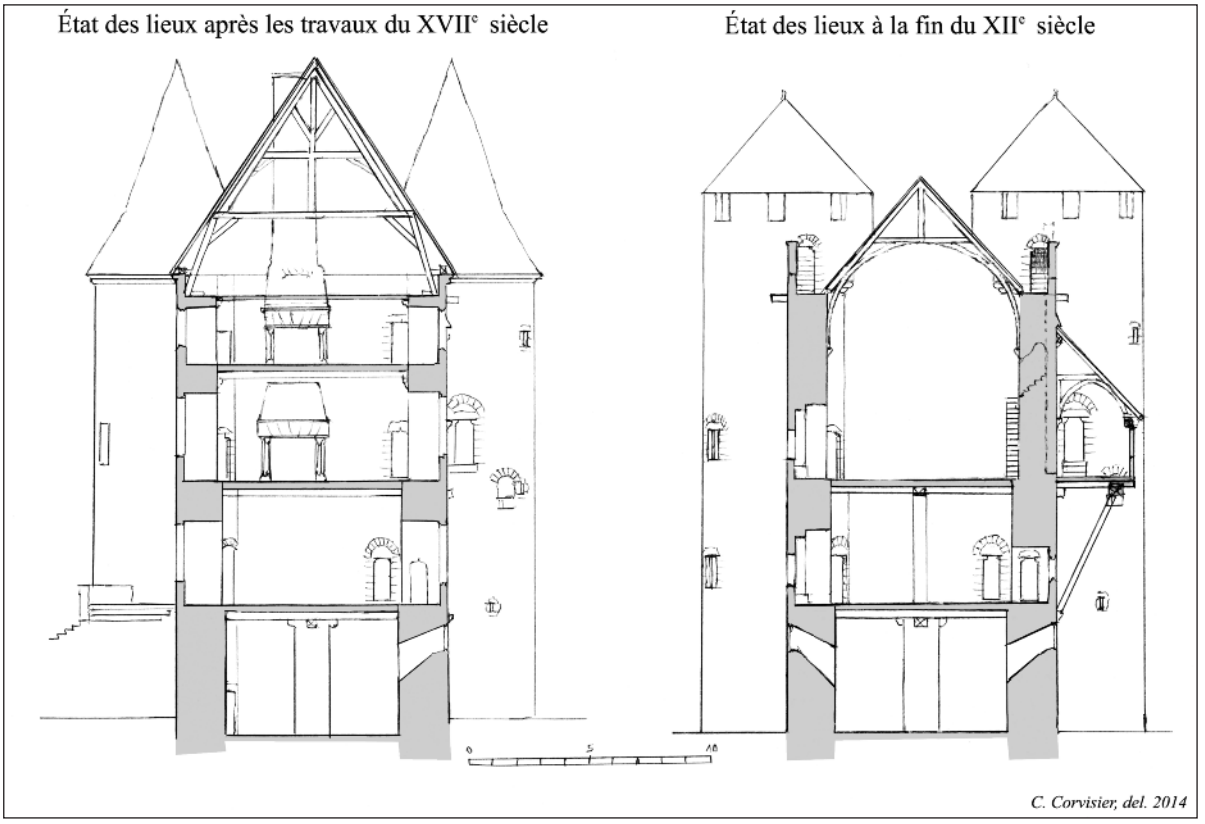

Fig. 9 - Nemours, château, tour-résidence cantonnée ou donjon, coupe transversale vers le mur nord, restituant deux états anciens de l'édifice (dessin interprétatif complété par Chr. Corvisier, à partir du relevé MH J. Moulin).

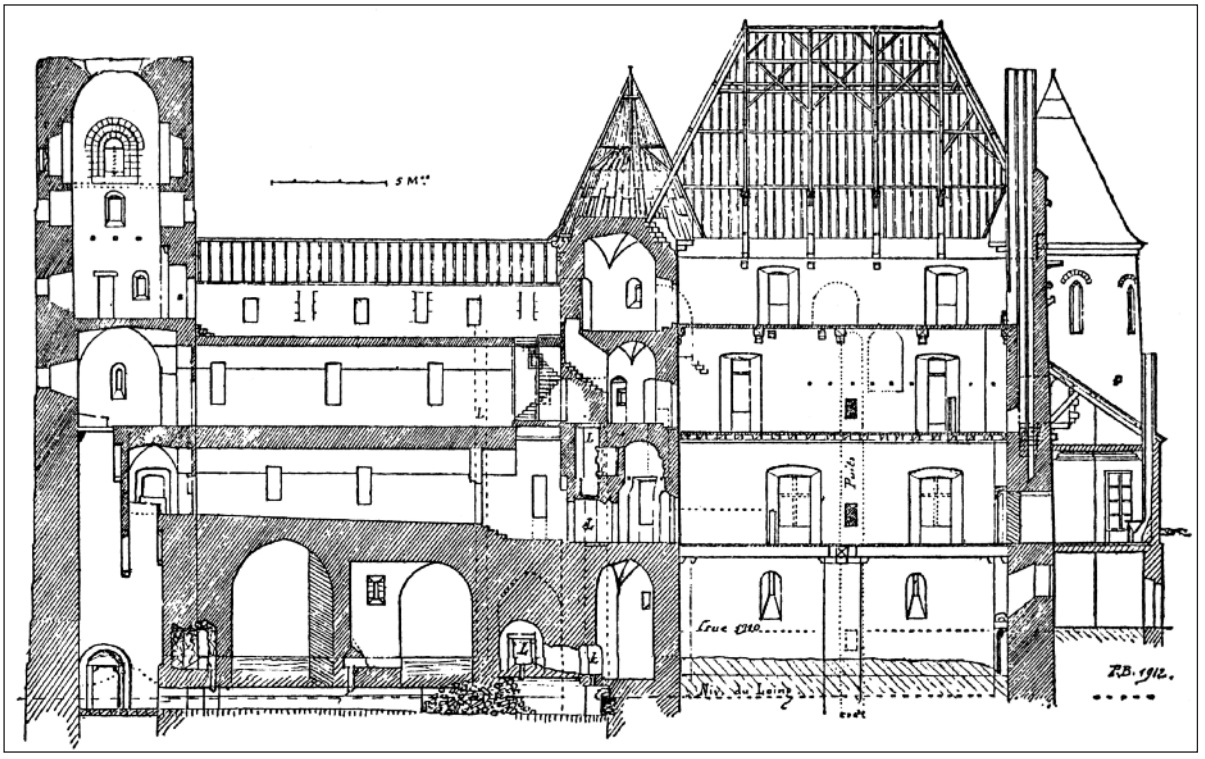

Fig. 10 - Nemours, château, tour-résidence cantonnée ou donjon, courtine-galerie et tour-beffroi, coupe longitudinale d'ensemble passant par la tourelle nord-est (dessin P. Bouex, 1912).

vaisseau de la grande salle du château de Blois, l'une des plus anciennes conservées dans un contexte comparable, datant du début du XIIIe siècle, et la salle du premier étage de la tour résidence de Chambois, en Normandie, bâtie dans la décennie 1180, qui comportait apparemment une fausse voûte en bois habillant son haut plafond.

Quoi qu'il soit, on notera que la présence du hourd enveloppant à ce niveau trois côtés de l'élévation murale extérieure de la salle ne permettait de ménager des fenêtres que dans la façade sur cour, seule dégagée de l'appui de cette structure de bois pérenne. Deux fenêtres du XVe siècle ont remplacé les deux fenêtres géminées primitives, mais à un emplacement un peu différent, ce qui permet d'en reconnaître au-dehors les vestiges murés (fig. 4). Elles étaient semblables à celles déjà décrites et mieux conservées aux deux étages de la tourelle nord-ouest, et ne devaient procurer qu'un jour très parcimonieux à la grande salle. Les restes murés d'une autre baie d'origine, très simple et plus haut percée dans la même façade, entre ces deux fenêtres, pourraient correspondre à une fenêtre haute destinée à améliorer un peu cet éclairement très chiche. Cette grande salle ne conserve pas plus de traces de cheminée d'origine que celle du premier étage, mais on peut difficilement admettre qu'elle en était dépourvue. Son emplacement n'est probablement pas à rechercher sur un des petits côtés, où furent installées les cheminées du XVe siècle [37] : compte tenu des proportions allongées de la salle, et des pratiques des XIIe et XIIIe siècles, il se serait plutôt trouvé au milieu d'un des grands côtés, sans doute celui de l'ouest donnant sur la cour, du fait de la présence du débouché du puits au milieu du côté est. La cheminée centrée entre deux niches de fenêtres géminées est une formule fréquente aux XIIe et XIIIe siècles, appréciée pour son bel aspect symétrique [38].

La tourelle nord-ouest était pourvue des mêmes fenêtres géminées simples, exactement superposées à celles du premier étage, celle du nord encore murée, mais le local qu'elles éclairaient est plus spacieux, et adopte un plan en fer à cheval : il s'agissait peut-être de la chambre de retrait du chambellan Gautier.

Les dispositions intérieures de la tourelle nord-est, aussi compliquées qu'au premier étage, sont assez analogues, notamment pour les deux états successifs du XIIe siècle : une chambre de plan semi-circulaire voûtée d'arêtes (qui à ce niveau servait peut-être de garde-robe), prenant jour par deux fentes ébrasée divergentes, et un cabinet de latrines neutralisé par la percée vers la galerie. On note cependant, dans le mur droit, au-dessus et entre les deux portes communiquant avec la galerie, soit à plus de 2 m de hauteur, sous la voûte, une porte (murée) à laquelle on accédait par une échelle, qui desservait un escalier courbe rampant dans la maçonnerie et débouchant au troisième étage de la galerie (fig. 10). Il semble bien que cet accès tortueux, aujourd'hui condamné, ait été le seul praticable de la fin du XIIe au XVe siècle pour accéder aux chambres de guet de la tour-beffroi.

La chapelle. La chapelle occupe tout le volume disponible dans la tourelle sud-est, et sur une hauteur équivalente à celle de la salle d'origine, soit 8 m sous la clef de la voûte (fig. 11). Le plan extérieur de la tourelle, à partir de ce niveau, est en fer à cheval, à la faveur d'un léger encorbellement dans les angles rentrants avec les murs du corps de salle, tandis que le plan intérieur de la chapelle comporte, sous une unique croisée d'ogives à sept branches (fig. 12), une travée barlongue et une abside en hémicycle (3,80 m de largeur et 4,60 m de longueur). La longueur est un peu augmentée par une niche d'autel ménagée dans l'axe de l'abside. En dépit de ses modestes dimensions au sol, le volume de la chapelle produit un effet monumental insoupçonnable de l'extérieur, qui tient non seulement à son étirement vertical, deux fois plus haut que large, mais aussi à la croisée d'ogives qui le couvre, et aux cinq fenêtres hautes en lancette largement ébrasées qui l'éclairent généreusement, selon une répartition rayonnante symétrique. La plastique murale, très habilement traitée, compose une élévation à deux niveaux. L'arcature aveugle partant d'une plinthe en forme de banc (fig. 13) est composée de neuf arcades – trois sur le mur droit adossé à la salle et trois autres en retour de chaque côté, avec des arcs en tiers-point à moulure torique, des colonnettes en délit à bases à griffes et des chapiteaux bien individualisés (fig. 14). Le rythme change au niveau

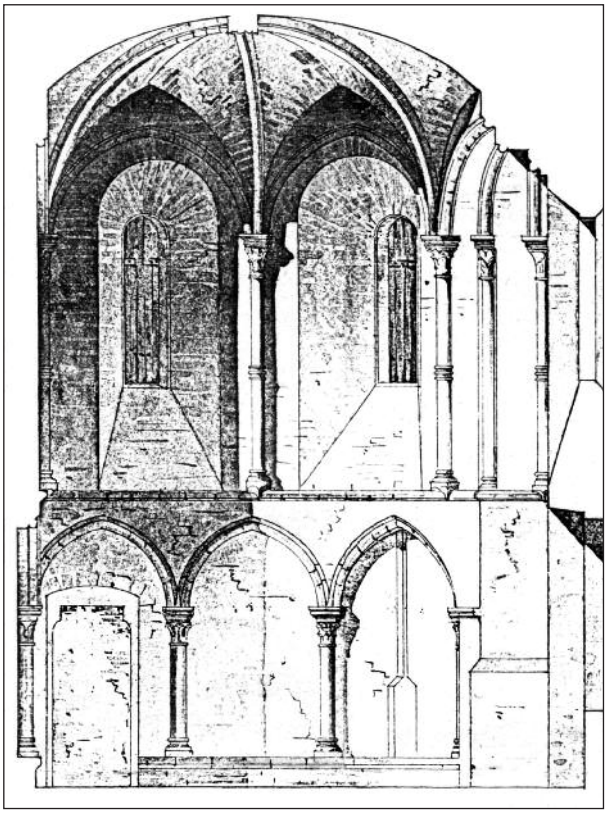

Fig. 11 - Nemours, château, tour-résidence cantonnée ou donjon, chapelle, coupe dans le grand axe (dessin Al. Moyneau, 1889).

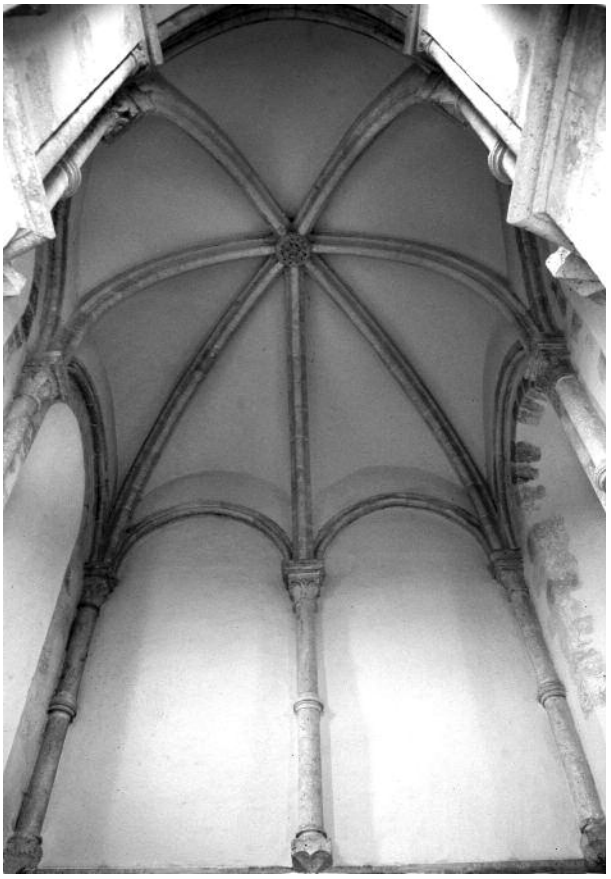

Cl. Chr. Corvisier.

Fig. 12 - Nemours, château, tour-résidence cantonnée ou donjon, chapelle, second niveau d'élévation et voûte, contre-plongée vue de la niche d'autel.

supérieur de l'élévation, les retombées des ogives définissant deux hautes arcades (constituées par les arcs formerets et des colonnettes en délit), correspondant à trois arcades de l'arcature basse. Deux fois plus hautes que celles de l'arcature, les colonnettes sont baguées et portent à faux sur un culot chevauchant le bandeau torique qui court entre le talus des fenêtres hautes et l'extrados de l'arcature. La fenêtre d'axe paraît plus ornée que les autres, la partie haute de la niche d'autel, qui lui tient lieu d'embrasure, étant agrémentée de quatre colonnettes. Le style du décor végétal des chapiteaux, le profil des bases, l'aspect de l'arcature et le profil des ogives renvoient au vocabulaire ornemental élaboré dans plusieurs grands chantiers gothiques des décennies 1150-1160, tels que ceux de la cathédrale de Sens, ou de Saint-Quiriace de Provins.

Très curieusement, la chapelle n'avait pas d'accès direct depuis la salle, la porte actuelle, assez mal intégrée, ayant été percée au XVe siècle. Elle est pourvue en revanche de deux portes latérales d'origine, ménagées sous l'arcature (fig. 13) dans les flancs de la tourelle, murées au XVe siècle; elles communiquaient avec les deux segments attenants du hourd (fig. 15). Il fallait donc nécessairement passer par le hourd pour prendre pied dans la chapelle. Cette particularité se retrouvait à l'identique dans la tourelle nord-est, dont la porte d'accès direct depuis la salle est un percement manifeste du XVe siècle, et dont les flancs présentent les mêmes portes d'origine condamnées qui communiquaient au hourd, couvertes d'un linteau sur coussinets avec arc de décharge. Seule la porte d'accès direct de la salle à la tourelle nord-ouest est bien d'origine, comme celle du flanc droit de cette tourelle desservant jadis le hourd, transformée en cheminée au XVe siècle. En revanche, la tourelle de l'escalier ne semble pas avoir desservi le hourd sud, qui la reliait à la tourelle de la chapelle, mais ce point mériterait d'être vérifié. Doit-on en conclure que l'accès à la chapelle n'était possible depuis la salle qu'au terme d'un itinéraire compliqué passant par la chambre de la tourelle nord-ouest, puis par le hourd nord, traversant ensuite la tourelle des latrines, et enfin le hourd est, deux fois plus long ? Il existe un indice ténu du fait que la fenêtre du XVe siècle de la façade est, la plus proche de la tourelle de la chapelle, a pu remplacer une porte d'origine [39] : une pierre longue, visible dans le parement extérieur, serait l'ancien seuil de cette porte. Ainsi conçue, la distribution reste compliquée, mais moins contraignante.

Cl. Chr. Corvisier.

Fig. 13 - Nemours, château, tour-résidence cantonnée ou donjon, chapelle, détail de l'arcature basse aveugle, avec porte vers l'ancien hourd est.

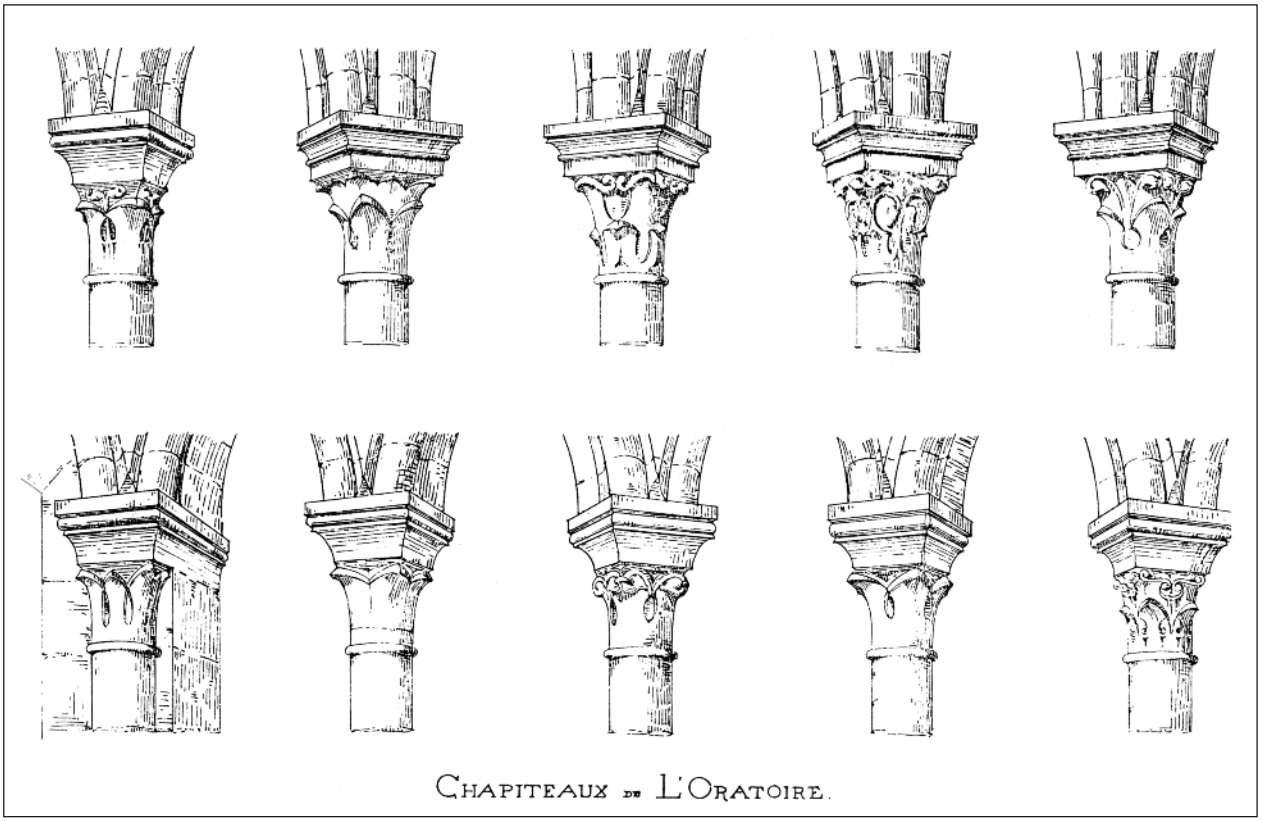

Fig. 14 - Nemours, château, tour-résidence cantonnée ou donjon, chapelle, détail des chapiteaux (dessin Al. Moyneau, 1889).

Le hourd. Venons-en au hourd proprement dit. Outre les portes, dans les flancs des tourelles, qui permettaient d'y accéder, toutes les traces de ses appuis et ancrage aux murs du corps central et des tourelles demeurent très lisibles, particulièrement dans la façade est, regardant le Loing (fig. 1 et 15). Il s'agit d'abord de gros empochements percés sous arc de décharge dans le mur courbe des tourelles, avec pierre saillante formant corbeau d'appui, qui recevaient l'extrémité des poutres sablières de forte section supportant le plancher du hourd. Côté est, un mur-contrefort en forte saillie, détruit au XVe siècle, délestait à mi-façade une portée de près de 15 m, trop longue pour une seule poutre [40]. On voit aussi dans le mur de façade la série rapprochée des corbelets rustiques qui portaient les solives du plancher, le solin en pierre qui couvrait la panne faîtière du toit en appentis, et, dans les tourelles, un corbeau saillant qui recevait l'extrémité du cours de pannes sablières du même toit. Ces éléments permettent de reconstituer un hourd dont la largeur maximum dans œuvre pouvait atteindre 3 m, soit beaucoup plus que nécessaire s'il s'était agi d'une simple coursive de distribution. Les trois segments de ce hourd permanent faisaient partie des espaces habitables privatifs de la résidence, ce qui explique leur lien particulier, quasi exclusif, avec la chapelle et la tourelle des latrines. La paroi de façade du hourd, à pans de bois, n'était haute que de 2 m sous l'égout du toit et devait être percée de fenêtres en forme de créneau, avec ou sans meneau de bois. Au même niveau que l'égout du toit, le mur de façade conserve des corbelets élégants qui recevaient les fermes correspondant à chaque chevron, comportant une jambette verticale, un entrait retroussé et peut-être des aisseliers courbes formant un berceau en charpente (fig. 9). Détail significatif du confort des hourds : les seules cheminées d'origine qui demeurent repérables dans l'ensemble du donjon cantonné chauffaient, l'une, le hourd nord − la cheminée au foyer et au fond de hotte concave y est encore très reconnaissable (fig. 8) −, l'autre, le hourd oriental (foyer détruit et rebouché par une maçonnerie de reprise).

Le couronnement. La hauteur murale de 8 m, correspondant initialement à un étage unique dans la salle et dans la chapelle, abrite deux étages dans les tourelles du nord. La chambre circulaire voûtée du troisième étage de la tourelle nord-est n'était accessible que par un degré (supprimé) composé de marches en pierre engagées en saillie dans le mur est de la salle [41] (fig. 9) montant jusqu'à une porte située 3,40 m au-dessus du sol, où il était relayé par un segment courbe d'escalier mural rampant dans le flanc droit de la tourelle (conservé). Cette chambre haute était éclairée de deux jours en fente ébrasée ; sa porte de communication avec le troisième étage de la courtine-galerie n'a été percée qu'au XVe siècle, en phase avec la création du troisième étage de salle.

Cl. Chr. Corvisier.

Fig. 15 - Nemours, château, tour-résidence cantonnée ou donjon, détail de la tourelle de la chapelle, de la porte et des points d'ancrage de l'ancien hourd est.

Le couronnement crénelé était desservi par la vis de la tourelle sud-ouest. Celui du corps de salle formait quatre segments de galerie ou chemin de ronde régnant sur l'arase des murs, bordés d'un parapet crénelé qui a été presque entièrement dérasé en 1639 ; le toit d'origine du corps de salle (remplacé dès le XVe siècle) était retroussé, peu imposant, et s'égouttait sur ce chemin de ronde à ciel ouvert, et de là dans des goulottes de pierre, certaines étant encore en place en haut des façades actuelles. L'étage de couronnement des tourelles régnait 2 m plus haut que les galeries crénelées du corps de salle ; on descendait par un emmarchement (encore partiellement en place) réservé dans le sol de cet étage, posé sur les reins des voûtes supérieures des tourelles, qui aboutissait à une porte donnant sur les galeries à ciel ouvert. En 1639, le surcroît d'élévation des tourelles a été dérasé plus bas que le sol de leur ancien étage de couronnement, pour aligner l'ensemble du corps central et des tourelles à un même niveau de corniche, qui règne 0,80 m au-dessus de l'ancien chemin de ronde d'arase (fig. 9). La souche de cheminée du mur sud conserve un vestige de la tablette de couvrement des merlons du chemin de ronde, qui donne une hauteur de 2 m pour le parapet crénelé. On peut supposer que celui de l'étage de couronnement des tourelles avait une hauteur semblable, donnant aux tourelles un commandement de 2 m, ce qui correspond à l'aspect du château sur la gravure de Chastillon [42].

La courtine-galerie et la tour-beffroi

La partie inférieure de la courtine, sous les étages de galerie, est animée de trois grandes arcades en tiers-point inégales (fig. 1) : en partant du donjon, les deux premières sont pratiquement jumelles et rapprochées, tandis que la troisième, proche de la tour-beffroi, est à la fois plus distante et plus ample. Le décalage du niveau à l'extrados détermine la pente du sol du premier étage de galerie, montant du donjon à la tour (fig. 10). Ces trois arcades, aujourd'hui obturées par un remplage de maçonnerie (le premier, massif, remontant au XVe siècle, les deux autres, simples murs maigres, mis en place vers 1890 [43]), n'ont jamais traversé la courtine à la manière d'arches de pont, mais elles s'enfoncent d'environ 1 m dans l'épaisseur totale de 2,60 m, épargnant ainsi de la maçonnerie. La tête de leur arc ne semble pas avoir comporté les mâchicoulis qu'on y a imaginé [44], sauf peut-être dans la première arcade, sous laquelle passait une poterne entre cour et jardins, maintenue au XVe siècle dans la maçonnerie de recharge, et murée au XVIIe siècle. La large pile régnant entre la seconde et la troisième arcade incorpore un cabinet voûté avec prise de jour (murée), qui a été élargi au XVIIe siècle pour en faire un cachot, mais qui abritait sans doute des latrines à l'origine, étant situé au-dessus de l'aqueduc souterrain.

Cl. Chr. Corvisier.

Fig. 16 - Nemours, château, tour-beffroi, détail de l'élévation supérieure avec tourelle d'escalier en encorbellement.

Les deux premiers étages de galerie sont couverts d'une voûte longitudinale en berceau brisé, dont les trois premiers mètres, en contact avec la tourelle nord-est du donjon, ont été détruits au XVIIe siècle pour élargir ce segment de galerie et y inclure un escalier tournant en bois [45]. Ces deux galeries voûtées, la première seule en légère montée vers la tour-beffroi carrée, prenaient jour par d'étroits créneaux, plus nombreux au second étage qu'au premier, qui ont été murés et remplacés au XVIIe siècle par de petites fenêtres. Elles débouchent à l'intérieur de la tour carrée, dont l'ouverture à la gorge, à ces deux étages, pourrait résulter d'un remaniement. Au second étage, le local rectangulaire voûté d'arêtes de 4 x 2,50 m, éclairé de fentes de jour sur ses quatre côtés, disposait de sièges de latrines contre le mur de fond ; ses dimensions laissent penser qu'il était cloisonné et que la majeure partie du local pouvait avoir un autre usage [46]. Au premier étage, le cabinet voûté avec sièges occupe la moitié antérieure du volume, séparé par un mur de refend sur arc de la gaine des latrines du second étage. Les deux étages de cabinets surplombent la fosse qui occupe le soubassement et comporte deux issues opposées en forme d'arcade, percées dans les flancs de la tour, jadis ouvertes sur le fossé inondé de l'enceinte [47].

L'aqueduc, qui desservait la fosse de la tourelle nord-est du donjon et passait sous la courtine-galerie, aboutit à la fosse de la tour carrée, d'où les eaux usées passaient dans le fossé.

La tour-beffroi carrée, dont les jours n'ont pu servir d'archères, était conçue exclusivement comme une annexe du donjon et n'avait donc ni fonction de flanquement ni communication avec le chemin de ronde d'arase des courtines attenantes du front nord de l'enceinte castrale, sur lesquelles elle fait saillie.

La galerie supérieure de la courtine, encadrée de deux parapets crénelés (un créneau sur deux est muré), est couverte d'un toit dont la charpente à chevrons formant ferme – réputée dater du XVe siècle – constitue un berceau brisé.

Elle aboutit à la porte du troisième étage de la tour-beffroi, porte dont le vantail pouvait être verrouillé de l'intérieur par une barre coulissante. Par leur fonction, leur mode d'accès protégé, et leur distribution verticale indépendante assurés par un escalier en vis logé dans une tourelle semi-engagée dans œuvre et en léger encorbellement hors œuvre à l'angle sud-est (fig. 16), les deux étages supérieurs de la tour forment un bloc, dissocié à la fois des niveaux inférieurs et du reste du château. La première chambre, au troisième étage de la tour, non voûtée (mais entresolée après coup) comporte deux jours rectangulaires ébrasés et, vers l'est, une porte qui desservait une logette de latrines en encorbellement au-dessus du fossé. Ces aménagements la désignent comme une chambre dans laquelle on pouvait se retirer, où était peut-être déposé le trésor, chartes et valeurs. La chambre supérieure, couverte d'une voûte d'arêtes, est pourvue d'une fenêtre géminée à coussièges (fig. 17) sur chacun de ses quatre côtés : cette disposition de chambre panoramique évoque moins, en réalité, une fonction stratégique de guette qu'une pièce d'agrément. La vis donnait accès au-dessus à un couronnement crénelé, qui portait la hauteur murale totale de la tour à une trentaine de mètres, et était vraisemblablement traité en plate-forme découverte.

Cl. Chr. Corvisier.

Fig. 17 - Nemours, château, tour-beffroi, intérieur de la chambre haute panoramique.

* Historien de l'architecture et de la fortification, castellologue (expert indépendant).

1. Cette monographie a bénéficié des recherches que j'avais pu conduire en 1995-1996 dans le cadre d'une étude préalable Monuments historiques dont le volet historique et archéologique m'avait été confié par Jacques Moulin, architecte en chef. Avant cela, une première relecture de l'édifice avait été succinctement publiée (Chr. Corvisier, « Nemours, château », dans J.-M. Pérouse de Montclos (dir.), *Le Guide du Patrimoine, Île-de-France,* Paris, 1992, p. 478-480). Le château de Nemours a fait l'objet, dès 1927, d'une monographie de référence, comportant une description archéologique et des dessins restitutifs (d'inspiration viollet-le-ducienne) : P. Bouex, *Le château de Nemours*, Nemours, 1927, rééd. augmentée 1966, 66 p. Le travail de Paul Bouex, fondé sur une connaissance approfondie de son sujet, est minutieux et sagace autant dans l'étude des documents que dans l'analyse architecturale, mais manque parfois de référencement et souvent de clarté et de cohérence descriptive. Récemment, un livret d'accompagnement d'une exposition, bien illustré, a résumé très pédagogiquement les caractéristiques principales de l'architecture du château, en mettant à profit les acquis de l'étude Monuments historiques de 1996 : S. Ronsseray, O. Deforge et M. Abillard*, Du château au musée. Histoires à raconter*, Nemours, 2008.

2. La principale étude historique de référence reste celle d'É. Richemond, *Recherches généalogiques sur la famille des seigneurs de Nemours du XIIe au XVe siècle,* Fontainebleau, 1907, 2 vol. Pertinente dans l'ensemble, bien référencée et appuyée sur des pièces justificatives, cette monographie retraçant par le menu la carrière de Gautier de Nemours et de ses successeurs, comporte néanmoins quelques extrapolations hasardeuses, notamment sur les origines (voit vol. I, p. 11-12, 17).

3. Le chambellan Gautier n'ayant jamais pris ni surnom ni nom de terre sur les actes qu'il signa ou sur son sceau, les historiens l'appellent par défaut Gautier de Villebéon (du nom de son fief originel) ou Gautier de Nemours.

4. Adèle de Champagne est réputée avoir été la protectrice de Gautier et de sa famille. C'est du moins ce qu'Émile Richemond a conclu des recoupements d'information entre les différentes sources qu'il a exploitées dans son étude historique.

5. *Franciae camerarius.* Le terme latin *camerarius* est employé indifféremment dans les actes pour chambrier ou chambellan, ce qui peut prêter à confusion ; *Franciae camerarius* désigne le grand chambellan.

6. Arch. nat., L. 888, n° 30 (fonds de l'abbaye de Saint-Victor de Paris) , contresigné du bouteiller Guy (de Senlis), du chambrier Mathieu (de Beaumont), du connétable Dreux (de Mello), éd. Émile Richemond, « Un diplôme inédit de Philippe Auguste. Acte de partage des biens du chambellan Gautier fondateur de Nemours », *Annales de la société historique du Gâtinais*, t. XXIV, 1906, p. 1-77.

7. La fondation du prieuré est confirmée par un acte de Louis VII daté du 28 août. É. Richemond, *op. cit.* note 1, p. 57, 62. Le peuplement de la future ville castrale justifia, dans un second temps, une charte de franchise établie en 1178. G. Estournet, « Les origines de Nemours et sa charte de franchise, 1170 », *Annales de la société historique et archéologique du Gâtinais*, t. XXXIX, 1930, p. 105-158.

8. É. Richemond, *ibid.*, p. 99, d'après les Archives de l'hospice de Nemours, 2 Hdt A1, et pièce justificative n° XLVIII.

9. É. Richemond, *ibid.*, p. 59 et pièce justificative n° XI.

10. *Ibid.*, p. 249 et pièce justificative n° LV

11. R. Fawtier, *Comptes royaux, 1285-1314,* t. I, Paris, 1953 : Rôles des baillages de France 1285, p.197, n° 4065. La mention de « la tour » ne peut désigner que la tour maîtresse cantonnée, bien qu'une autre mention des comptes royaux, en 1305, à propos de travaux importants (176 livres) mais non définis, nomme le même édifice « la maison du château de Nemours ».

12. L'absence de blason d'origine conservé dans le décor d'architecture prive cette campagne de preuves héraldiques. Les armes d'Évreux-Navarre sur une petite cheminée dans une tourelle sont une création du début du XXe siècle.

13. Contrairement aux campagnes de construction du Moyen Âge, les réaménagements, remaniements et réparations des XVIIe et XVIIIe siècles sont bien documentés par diverses sources, notamment le chapitre consacré au château dans l'*Histoire de Nemours* rédigée entre 1712 et 1728 par François et Jacques Hédelin (B.n.F., ms. fr. 11666). Clercs et chapelains de la chapelle du château, les frères Hédelin étaient petit-fils de Michelle Hédelin, femme du capitaine de Nemours Louis Chapotin en 1640, et d'Anne Hédelin, actif vers 1670, qui, comme eux, cumulait la charge de chapelain avec celle de régisseur. L'ensemble des données archivistiques modernes a été exploité par P. Bouex, *op. cit.* note 1.

14. La transcription partielle des marchée est publiée par P. Bouex, *op. cit.* note 1, p. 28 (et p. 32 de l'édition 1966), sans référence de source. Ce marché lui avait été signalé par l'érudit Eugène Thoison.

15. P. Bouex, *ibid.,* p. 34.

16. L'ancienne chapelle, dans la basse-cour, fut vendue aux religieuses de la Congrégation qui firent démonter la charpente lambrissée en carène, le pavement, les vitraux, la pierre d'autel et laissèrent l'édifice en ruines.

17. Les planches aquarellées liées à un autre projet de restauration du château, en vue d'y installer l'hôtel de ville, avaient déjà été exposées au salon de 1879, par leur auteur, Charles-Édouard de Chaussé.

18. La question de la chapelle est mal cernée à Pithiviers, dont la tour, qui était plus ample que celle de Grez, n'est connue que par des sources graphiques et iconographiques, au demeurant assez fiables : elle comportait trois étages de salle, tous concernés par l'avant-corps en abside. La tour maîtresse d'Ivry-la-Bataille, encore plus monumentale, construite selon Orderic Vital par l'architecte de celle de Pithiviers, et en partie conservée aujourd'hui, comportait également une chapelle qui, comme celles des tours de Londres et de Colchester en Angleterre, ne se réduisait pas au volume saillant en abside, mais comportait une nef intégrée au corps principal de la tour, complexe et cloisonné. La chapelle de la tour de Beaumont-sur-Oise était, comme celle de Grez, entièrement hors œuvre, mais elle comportait une travée droite de nef qui ne permet pas de l'identifier à une simple tourelle en abside.

19. Voir J. Mesqui, « L'église Saint-Liphard et la tour Manassès de Garlande à Meung-sur-Loire », *Bull. mon.*, t. 172-1, 2014, p. 3-46 ; D. Rolland, « Le donjon d'Ambleny », dans *Congr. arch. de France. Aisne méridionale,* 1990, p. 85-98.

20. J. Mesqui, « La Tour des Archives et le fort des Tourelles de Vernon (Eure). Deux édifices royaux exceptionnels édifiés vers 1200 », *Bull. mon.*, t. 169-4, 2011, p. 291-316. La tour maîtresse de la maison du Temple à Paris, bâtie dans le second quart du XIIIe siècle, s'apparentait à la fois à la tour de Vernonnet, notamment par le plan carré, et au donjon de Nemours, par sa plus grande monumentalité et par l'échelle de proportions entre corps central et tourelles.

21. À Vernonnet, les tourelles cantonnantes n'ont aucun commandement sur le corps central, tandis qu'à la tour du Temple de Paris ce commandement était important.

22. P. Bouex ne croyait pas à l'hypothèse d'une vis d'origine, et avait cherché des traces d'escaliers muraux à d'autres emplacements, mais il n'a su proposer qu'une hypothèse de rampe droite dans le mur sud, non confirmée par l'examen archéologique (*op. cit.* note 1, p. 18, 20, 44, plan, p. 49).

23. Le diamètre interne de cette tourelle est d'un peu moins de 3 m, ce qui est normal pour une cage d'escalier.

24. H. Stein, « Le Mez-le-Maréchal », dans *Congr. arch. de France. Orléans,* 1931, p. 232-241.

25. Ces affinités entre Nemours et Le Mez se poursuivent à la génération suivante des Clément : Henri Clément, nommé Maréchal de France par Philippe Auguste en 1191 ayant fait bâtir, entre 1200 et 1214, une enceinte de plan carré à tours d'angle, conforme aux canons de l'architecture militaire philippienne, autour de la tour cantonnée de son père, perfectionnée et devenue donjon de ce château neuf.

26. La vis dans une des tourelles était aussi une caractéristique de la tour du Temple de Paris, postérieure de plus d'un demi-siècle.

27. D'après les comptes royaux de 1285.

28. Par exemple, dès la période 1130-1150, à la tour royale quadrilobée d'Étampes, à celles de Houdan et d'Ambleny, déjà mentionnées, puis, dans la période 1170-1190, aux tours maîtresses circulaires de Montépilloy (bâtie pour Gui II et Gui III de Senlis, bouteillers de France sous Louis VII et Philippe Auguste) et Châtillon-Coligny (pour Étienne de Sancerre, frère cadet de Thibaut V, comte de Blois et de Henri le Libéral, comte de Champagne).
29. Un pilier analogue existait entre autres dans les tours royales d'Étampes et de Grez-sur-Loing. Le puits dans une gaine maçonnée, souvent en saillie, est également fréquent ; on le trouve à Étampes, Meung-sur-Loire, Montépilloy ; les tours maîtresses royales philippiennes, de plan circulaire, sont généralement pourvues d'un puits contenu dans le mur.
30. Le tracé de cet aqueduc souterrain, qui passe aussi sous la courtine-galerie pour aboutir au soubassement de la tour-beffroi, a été reconnu et relevé par P. Bouex, *op. cit.* note 1, coupe p. 24 et plan p. 54.
31. L'arc de décharge est largement employé au-dessus des baies dans la construction d'origine, mais ne l'est plus dans la tour carrée, appartenant à la seconde campagne.
32. P. Bouex, *op. cit.* note 1, p. 46 (et plan p. 49), évoque une arcature continue sur plinthe, comparable à celle de la chapelle, mais, d'après le journal manuscrit d'Ernest Marché (Arch. dép. Seine et Marne, 76J 58), les vestiges qui ont suggéré cette hypothèse se limitaient à une base de colonnette remployée dans une maçonnerie de bouchage, les parois ayant été sapées au XVIIIe siècle sur une grande épaisseur pour agrandir la chambre et en modifier le plan. Une certaine réserve est donc de rigueur, faute de relevé archéologique ou de photographie probante de l'état décapé de 1912.
33. Sous la voûte, en partie supérieure, le plan de la chambre demeure inchangé : on y reconnaît deux jours d'origine percés symétriquement.
34. L'une des deux portes était liée à la desserte d'un escalier tournant en bois, aménagé au XVIIe siècle dans la partie élargie du départ de la galerie, qui communiquait aussi avec l'escalier extérieur de la cour des prisons.
35. C'était le cas pour la tour royale d'Étampes, dont le volume centré quadrilobé accueillait avantageusement un tel pilier.
36. Chr. Corvisier, « Le château d'Armentières », dans *Congr. arch. de France. Aisne méridionale,* 1990, p. 49-81.
37. Lors des travaux du musée en 1903, le refouillement du mur nord pour ôter la cheminée du troisième étage, la remplacer par une baie neuve, et pour la réincruster au second, n'a révélé aucun vestige antérieur, qu'Ernest Marché et Paul Bouex n'auraient pas manqué de relever.
38. Dans cette hypothèse, invérifiable en l'état actuel des parements enduits, le conduit de fumée serait passé à côté de la petite fenêtre haute, qui n'est pas centrée exactement entre les deux fenêtres géminées.
39. Le petit couloir mural ménagé du côté droit de l'embrasure de cette fenêtre date du XVe siècle ; il descendait en escalier sous la chapelle, dans la chambre du premier étage de la tourelle, où avait été créé un entresol.
40. Un corbeau unique engagé au milieu du mur de façade de chaque côté du contrefort à 4,50 m au-dessous du niveau d'assise de la poutre paraît correspondre, comme le proposait Paul Bouex, à l'appui d'une longue jambe de force qui contrebutait chaque poutre à mi-portée. Deux restitutions du hourd ont été publiées par P. Bouex, *op. cit.* note 1, dessins p. 9 (élévation), p. 20 (coupe). Ils comportent des incohérences et sont trop marqués par un présupposé défensif, au demeurant contestable, et par l'influence des schémas de hourds publiés par E. Viollet-le-Duc dans l'article correspondant du *Dictionnaire raisonné de l'architecture française.*
41. Des vestiges de ce degré ont été relevés lors des travaux du musée par Paul Bouex.
42. La cote de 19 pieds de dérasement pour les tourelles, lue par P. Bouex dans un des marchés de 1638, pourrait être erronée. Une cote de 9 pieds correspondrait à la différence de niveau entre la corniche actuelle et le faîte du parapet crénelé disparu des tourelles, en admettant que celui-ci était haut de 2 m.
43. Ces deux murs de remplage ne sont pas encore en place sur les relevés d'Alban Moyneau, datés de 1889 ; ils ont été construits peu après pour faciliter l'adossement de hangars de l'usine Darley-Renault.
44. Paul Bouex, *op. cit.* note 1, p. 23, dessins p. 26, crédite cette hypothèse de mâchicoulis, mais une note présente seulement dans la réédition de 1966 (p. 23) précise que « le vide du mâchicoulis n'a pas été retrouvé, lors de travaux récents ; les traces du cintre se prolongent jusqu'au mur de fond ».
45. Cet escalier a lui-même été supprimé en deux temps, au XIXe siècle et en 1912.
46. Un cabinet de bains serait vraisemblable, mais les espaces consacrés aux bains ne sont documentés dans les résidences nobles qu'à partir du XIVe siècle.
47. Le canal ou aqueduc qui dessert la fosse de la tourelle nord-est du donjon et passe sous la courtine-galerie, aboutit à la fosse de la tour carrée.

Table des auteurs

Baillieul (Élise)
Docteur en histoire de l'art médiéval, chercheur associé à l'IRHiS, Université Lille 3 - Charles de Gaulle, 51, 217.

Bardati (Flaminia)
Université de Rome « La Sapienza », 261.

Bottineau (Christophe)
Architecte en chef des Monuments historiques, 121.

Bourgain (Audrey)
Attachée de conservation au musée des arts décoratifs de l'océan Indien, 185.

Chatenet (Monique)
Conservateur en chef honoraire du Patrimoine, 393.

Chédeau (Catherine)
Maître de conférences, université de Franche-Comté, 313.

Clouet (Thomas)
Architecte du patrimoine, 369, 411.

Corvisier (Christian)
Historien de l'architecture et de la fortification, castellologue (expert indépendant), 143, 225, 237, 293, 429.

Deforge (Olivier)
Archéologue, 323.

Didier (Marie-Hélène)
Conservateur général du Patrimoine, 421.

Förstel (Judith)
Conservateur du Patrimoine, service Patrimoines et Inventaire, région Île-de-France, 25, 91, 349.

Garrigou Grandchamp (Pierre)
Docteur en histoire de l'art et archéologie, 323.

Hamon (Étienne)
Professeur à l'université de Picardie – Jules Verne, équipe TrAme, 275.

Kurmann (Peter)
Professeur honoraire à l'Université de Fribourg (Suisse),197.

Lautier (Claudine)
Chercheur honoraire au CNRS, centre André Chastel, université Paris IV - Sorbonne, 39.

Morin (Christophe)
Maître de conférences, université de Tours, équipe d'accueil InTRu, EA 6301, 185.

Moulin (Jacques)
Architecte en chef des Monuments historiques, 15, 135, 169, 177, 211.

Plagnieux (Philippe)
Professeur, université de Franche-Comté, Laboratoire des Sciences historiques, École nationale des chartes, 59.

Rambaud (Isabelle)
Conservatrice générale du Patrimoine, directrice des Archives départementales de Seine-et-Marne, 11, 101.

Sesmat (Pierre)
Professeur émérite, université de Lorraine, 111.

Vergnolle (Éliane)
Professeur honoraire, université de Franche-Comté, 59, 377.

Wagner (Christophe)
Architecte du Patrimoine, 211.

Zimmer (Thierry)
Conservateur des Monuments historiques, chargé de la Seine-et-Marne, 75.

Table des sites

Beauchery-Saint-Martin
Église Saint-Pierre, 15.

Beton-Bazoches
Église Saint-Denis, 25.

Brie-Comte-Robert
Église Saint-Étienne, 39.

Champeaux
Collégiale Saint-Martin, 51.

Château-Landon
Église Notre-Dame, 59.

Chevry-en-Sereine
Église Saint-Julien, 75.

Couilly-Pont-aux-Dames
Église Saint-Georges, 91.

Coulommiers
Château, 101.

Corbeil : voir « Montgermont »

Crouy-sur-Ourcq
Église Saint-Cyr-et-Sainte-Juliette, 111.

Dammartin-en-Goële
Collégiale Notre-Dame-de-l'Assomption, 121.

Fontenay-Trésigny
Château royal et Sainte-Chapelle du Vivier-en-Brie, 143.
Château de Fontenay, 135.

Le Vivier, voir «Fontenay-Trésigny»

Les Marêts
Église Saint-Hubert, 169.

Lourps (commune de Longueville)
Église Saint-Menge, 177.

Mauperthuis
Domaine et château, 185.

Meaux
Cathédrale Saint-Étienne, architecture, 197 ;
notes sur les portails occidentaux, 211.

Montgermont (commune de Pringy)
Vestiges de Notre-Dame de Corbeil, 217.

Moret-sur-Loing
Le donjon ou « grosse tour », 225.
Fortifications urbaines, 237.
L'aile Renaissance de la maison Chabouillé, 249.

Nantouillet
Château d'Antoine Duprat, 261.

Nemours
Église Saint-Jean-Baptiste, 275.
Château, 293.

Othis
Église de la Nativité de la Vierge, 313.

Provins
Maisons médiévales (XIIe-XIVe siècle). État des connaissances, 323.

Rampillon
Église Saint-Éliphe, 349.

Rozay-en-Brie
Église Notre-Dame, 369.

Saint-Loup-de-Naud
Église Saint-Loup, 377.

Tournanfy-Graville
Château, 393.

Vaudoy-en-Brie
Église Saint-Médard, 411.

Vaux-sous-Coulombs (commune de Coulombs-en-Valois)
Église Saint-Pierre, 421.

Verdelot
Château de Launoy-Renault, 429.